

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 8 juillet 1921

Sommaire :

Encore l'Université flamande
The great old man
Lloyd George
Janus ou l'État moderne
Lettre de Chine
A propos de La Fontaine
Lettre d'Irlande

abbé R. G. van den Hout
Le vieux Philosophe
Ch. Terlinden
Fern. Deschamps
Lei Ming Yuan
Jean Valschaerts
P. Mc Carthy

Chronique des idées : J. Schyrgens. — Rome, Italie, L. Picard.
France, H. Reverdy. — Yougo-Slavie, R. Johannet. — Autriche.

La Semaine

Le Roi et la Reine firent visite officielle à la cour d'Angleterre et à la ville de Londres. Réception enthousiaste de nos Souverains qui personnifient le courage et la vaillance de notre chère Patrie. Puissent les hommes d'Etat anglais si influents dans les décisions dont dépendent le sort des nations et l'avenir du monde traduire en actes les belles phrases de leurs discours.

☛ La Belgique a envers le Congo de graves et de pressants devoirs. Les récentes journées coloniales

arriveront à faire mieux comprendre aux Belges l'importance de leur rôle en Afrique.

☛ L'Allemagne relève la tête — déjà ! — et demande sur un ton qui n'est guère celui d'un peuple vaincu, qu'on revienne sur les sanctions, faute de quoi...

☛ Le monde se remet lentement d'une angoisse sans précédent, les Etats-Unis exultent, Carpentier est battu ! On le sut en Europe 45 secondes après le désastre.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

Rédaction : 38, Boulevard Botanique, Bruxelles
Téléphone : B. 9945.

Administration : 60, rue Vital Decoster, Louvain
Tél. 347 et 355.

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger port en sus

La revue est envoyée gratuitement, pendant un mois, à quiconque en fait la demande à M. l'Administrateur de La revue catholique des idées et des faits, 60, rue Vital Decoster, Louvain.

À la Grande Fabrique



E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles



Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910



Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages. Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures. Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :
Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :
Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Comptes-Courants. — Ouvertures de crédit. — Cautionnements pour travaux publics.

Comptes-Chèques. — Les titulaires d'un compte ont la faculté de rendre les effets et quittances qu'ils ont à payer payables aux caisses de la Banque sans aucun frais.

Dépôts à terme. — Intérêts à convenir.

Escompte et encaissement d'effets de commerce et quittances sur la Belgique et l'Étranger à des conditions très avantageuses. Tarif sur demande.

Avances-Prêts, sur des fonds publics belges et étrangers régulièrement cotés, ainsi que sur immeubles.

Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur toutes les villes belges et étrangères.

Fonds publics. — Ordres de bourse tant à Anvers qu'à Bruxelles, Paris, Londres, etc.

Coupons. — Négociés sans frais.

Caisse d'Épargne. — Intérêts 3 1/2 %.

Coffres-Forts blindés, offrant le maximum de sécurité contre le vol et l'incendie.

Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Téléphone B 4991

NOUVELLES PUBLICATIONS :

- 1) **L'Héroïne Nationale Gabrielle Petit**, par CYR. VAN OVERBERGH, belle brochure, franco 0,25 ; 12 ex. franco 2,50 ; 100 ex. franco 16,25 fr.
 - 2) **L'Heure a Sonné!** Tract Pascal Nouvelles par SAVONAROLE, franco 0,40 fr. ; la douz. franco 4,00 fr. ; le cent franco 27,50 fr.
 - 3) **L'Eglise et l'École.** Doctrine, Lois, Document, par le R. P. LALLEMAND, S. J. Prix franco 1,85 fr. ; 12 ex. franco 18 fr. ; 25 ex. franco 36 fr.
 - 4) **Le caractère Chrétien**, par le R. P. OLIVIER, franco 1,60 fr.
 - 5) **L'âge mûr et sa réhabilitation**, (Conférence donnée à la Fédération des Femmes Catholiques Belges) 1,00 fr.
 - 6) **Diagnostic et Traitement des âmes ou l'art de la Direction** par l'auteur des Communions Ferventes ; 8,50 fr., franco 9,00 fr.
 - 7) **Le Programme de l'Electricité communale**, par CYR. VAN OVERBERGH, franco 0,40 fr. ; la douz. franco 4,00 fr. ; le cent franco 26,25 fr.
- L'édition flamande sous presse, 0,15 fr. ; la douz. 1,50 fr. ; le cent 10 fr. franco 11 fr.

Vie du R. P. Lintelo, S. J. Apôtre de la Communion quotidienne, par le R. P. SEVERIN, S. J. 1 vol. in 8° 352 pages, portraits, 5 fr. ; franco 5,75 fr.

La Science et les Miracles de Lourdes, par le Docteur CUVELIER, 1,00 fr.

Encore l'Université flamande

Sa Grandeur Monseigneur Waffelaert, dans une lettre adressée au clergé de son diocèse, met celui-ci en garde contre les dangers d'un enseignement supérieur neutre. Ce nous a été, évidemment, une grande joie de constater à quel point le vénérable évêque de Bruges confirmait les idées développées ici dans notre numéro du 8 avril.

« En matière linguistique, (*nous traduisons du latin*) un véritable catholique, et à fortiori un prêtre, ne peut désirer, propager et encourager que ce qui ne nuit pas à la religion, à la sainte foi, au salut de l'Église et de la Patrie, et mieux encore ce qui contribue à servir les intérêts de ces saintes causes. Il y a d'autre part un devoir de conscience incontestable d'éviter tout ce qui est préjudiciable à ces intérêts.

Nous ne voulons pas critiquer ce que nos gouvernants et nos députés, tenant compte des intérêts de tous les citoyens, aussi bien des catholiques que des autres, dans un désir de paix, auront jugé nécessaire de décider au sujet de l'Université d'Etat flamande ; il n'est pas moins évident que l'établissement d'une Université de l'Etat, qu'elle soit flamande ou non, ne peut être désiré par un catholique, à fortiori par un prêtre, puisqu'une institution de ce genre est, et restera, toujours neutre pour ne pas dire hostile à l'Église. Or, personne n'ignore qu'à l'heure actuelle la lutte avec les ennemis de notre foi n'a nullement cessé sur le terrain scolaire. Est-ce que donc ceux à qui incombe le devoir de protéger les âmes des enfants contre les dangers de l'école neutre prendront la responsabilité d'envoyer à une Université non catholique, pour y être imbus de faux principes, les jeunes gens qui leur sont confiés, ceux surtout qui sont appelés à diriger leurs concitoyens par leur influence personnelle ? Ne devraient-ils pas, au contraire, craindre d'approuver ou même de provoquer pareil état de choses ?

Qu'on n'objecte pas qu'il s'agit, non pas d'établir une Université d'Etat, mais de transformer une université existante en une Université flamande : leu effet, dans l'éventualité de cette seconde hypothèse, fort peu probable d'ailleurs, à quoi servirait une pareille transformation si ce n'est à inviter nos jeunes gens flamands à la fréquenter ? On créerait ainsi un nouveau danger pour la religion traditionnelle des Flamands. C'est précisément pour épargner à la foi catholique un pareil danger que, dès le début de notre indépendance, les évêques de Belgique ont créé l'Université catholique. Ils n'ont jamais cessé de consacrer à l'entretien d'une institution aussi importante toutes leurs ressources et leur sollicitude. Et personne ne pourra nier que c'est avant tout à cette Université que l'on doit d'avoir gardé dans notre pays la foi et la religion et que c'est elle qui a fait surgir jusqu'à nos jours d'intrépides défenseurs de l'Église.

Voilà la vérité incontestable. Aucun prêtre conscient de la dignité de son état, aucun catholique jugeant sainement les choses, ne pourra penser autrement. Car il comprend que toute question, sans en excepter la question linguistique, doit être subordonnée à une fin plus élevée, c'est-à-dire le salut de l'Église et de la religion. Ceux au contraire qui se laissent entraîner et aveugler par l'intensité de leur désir s'engagent dans une voie bien dangereuse, où ils seront amenés non seulement à dépasser les bornes de la raison mais encore à commettre la folie véritable de renverser l'ordre établi, en faisant dépendre d'un but linguistique la religion elle-même. »

» Cependant, si pour résoudre cette question nous voulons planter la hache à la racine de l'arbre et faire jaillir la pleine lumière, il faut rappeler certains faits historiques dont nous fûmes les témoins. Le mouvement flamand, comme on l'appelle, est né dans notre Flandre. Nous-même avons assisté à sa naissance. Il était d'ailleurs tout à fait légitime et catholique dans ses origines, puisqu'il avait uniquement pour but de préserver notre langue maternelle de l'oubli trop grand, voire même du mépris, dont un grand nombre l'entouraient, et, puisque la langue et le caractère d'un peuple sont étroitement connexes, de préserver la sainte foi des ancêtres et les mœurs chrétiennes. Ce but, il le poursuivait d'une manière pacifique, soit en célébrant la littérature

flamande par d'excellents ouvrages, soit en l'enseignant dans une plus large mesure et d'une manière plus parfaite. Ce mouvement procurait en même temps à chaque citoyen l'usage de sa propre langue, et, dans la vie publique, le droit de se défendre dans celle-ci. Entre le peuple et les dirigeants, étrangers l'un à l'autre par l'idiome, il préparait l'union des cœurs si désirable et si nécessaire.

Ce mouvement vraiment chrétien, devenu dans la suite plus belliqueux, a dévié de la bonne voie lorsque certains de ses chefs ou protagonistes se sont imprudemment abouchés avec de dangereux ennemis de l'Église, dont ils auraient dû connaître l'intention d'exécuter leurs projets tramés dans l'ombre plutôt que de s'occuper de la question des langues. Et les événements ont montré ce qu'il fallait espérer des ennemis de l'Église : il est avéré en effet que ces derniers, méprisant la question des langues et laissant aux catholiques le soin de se diviser sur cette question, ont par l'union de toutes leurs forces battu en brèche la religion catholique, chaque fois que l'occasion leur en était offerte. Il faut être aveugle pour ne point s'en apercevoir. »

* * *

Les observations que nous avons cru devoir présenter au sujet de l'Université flamande ont été traitées d'*anciennes objections*, qu'il semblait presque naïf de soulever encore. Les paroles de Mgr de Bruges viennent redire aux catholiques toute l'importance actuelle du problème et combien est grand le cas de conscience signalé ici. On ne nous a guère répondu directement. Il est, en effet, indéniable que le projet de M. Destree risque de drainer vers Gand-neutre beaucoup de jeunes gens qui s'en seraient allés, sans cela, à Louvain.

Parmi les arguments qu'on m'a opposés il en est un que je veux retenir pour en souligner toute l'importance.

Le cas de conscience — a-t-on dit — que vous produisez, ne se présente-t-il pas déjà d'une autre manière ? Bien des parents catholiques ne croient-ils pas pouvoir envoyer leurs fils à Gand, à Liège, voire même à Bruxelles, mus par des considérations bien moins importantes que celles que vous redoutez pour l'Université flamande de Gand ? Les raisons financières trouvent-elles grâce à vos yeux et vous semblent-elles plus probantes que le *devoir racique* dont vous parlez ? Admettez-vous que ne pouvant faire le sacrifice des frais, actuellement assez élevés, d'un séjour à Louvain, les familles de Gand, de Liège, de Bruxelles même (où l'Université est non seulement neutre mais nettement anticléricale) autorisent leurs enfants à fréquenter les Universités de leurs villes respectives ?

Je répondrai que je n'avais pas, traitant de l'Université flamande, à m'occuper d'autre chose, mais je déplore autant que quiconque, qu'on tranche de nos jours avec une telle facilité le grave cas de conscience qui se pose à tout catholique s'inscrivant à une Université neutre. Il peut évidemment y avoir d'excellentes raisons dans tel ou tel cas particulier, il reste que dans l'ensemble on paraît avoir perdu de vue et les prescriptions formelles de l'Église et les raisons pour lesquelles l'autorité religieuse défend aux catholiques la fréquentation de cours neutres. Pour Bruxelles notamment, le résultat de pareil relâchement pourrait être désastreux et nous avons déjà pu toucher du doigt le grand danger couru par la foi des étudiants catholiques de l'Université libre de la capitale.

Ce qu'il fallait signaler et ce que personne ne songera à

nier, c'est que les convictions nationalistes si passionnées en ce moment, d'un côté comme de l'autre, ne fassent plus de mal encore que les considérations financières ou autres et que tout système qui mettra en concurrence à Gand une Université flamande et une Université française ne détermine un grand nombre de jeunes gens catholiques à venir boire à une source dont les eaux pourraient nuire considérablement au catholicisme en Flandre.

* * *

D'autre part, on a objecté : Vous avez raison, la mesure proposée peut être dangereuse pour le catholicisme. Une seule solution empêchera le cas de conscience que vous signalez de se poser et c'est de ne conserver à Gand qu'une Université flamande (établie graduellement, c'est entendu, pour ménager les situations acquises, et en créant un régime spécial bilingue pour l'école des arts et métiers). La concurrence supprimée, le danger ne disparaît-il pas ?

Qu'on médite les paroles de Mgr de Bruges : « *A quoi servirait une pareille transformation si ce n'est à inviter nos jeunes gens flamands à la fréquenter ?* »

De deux choses l'une : ou on trouvera aux Chambres une majorité pour flamandiser Gand, et il faudra alors répéter aux jeunes gens catholiques leur devoir et éclairer leur conscience; ou on ne la trouvera pas. Dans ce dernier cas, deux Universités à Gand c'est la concurrence avec ses dangers ; une troisième Université d'Etat flamande dans une autre ville (on a nommé Anvers) ? Quel est le catholique qui oserait participer à la création d'un nouveau foyer d'enseignement neutre qui ne pourrait que nuire considérablement à Louvain et avoir la plus fâcheuse répercussion sur l'avenir de la religion en Belgique ?

Et je reviens à ce que je n'ai fait qu'indiquer dans mon premier article. La solution pour les catholiques flamands ne se trouve-t-elle pas dans la création d'une Université flamande catholique dont l'embryon existe déjà à Louvain ? Cela coûtera des sommes folles, objecte-t-on ! Assurément, mais toutes les énergies de ceux qui clament qu'une Université flamande est essentielle à la vie du peuple flamand, ne devraient-elles pas tendre à obtenir des pouvoirs publics qu'ils reconnaissent et subsidient l'enseignement supérieur libre comme l'associé de l'État dans la mission qu'il s'est arrogée de distribuer la science et de délivrer les diplômes ?

Une Université catholique flamande ne ferait-elle pas perdre à la question de la flamandisation de Gand presque toute son importance et son acuité ? Si les catholiques flamands, le gros des troupes nationalistes flamandes, avaient à leur disposition un enseignement supérieur catholique, quelle importance Gand-flamand pourrait-il encore avoir à leurs yeux ? Et si alors un gouvernement qui aurait reconnu et qui subsidierait les Universités libres (flamandes et françaises) s'avisait, pour je ne sais quelles raisons, de flamandiser Gand ou d'y créer à côté de l'Université existante, des cours flamands, il n'y aurait plus aucun danger, semble-t-il, de voir des étudiants catholiques y affluer.

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.

On s'abonne
à
La revue catholique
des idées et des faits
60, rue Vital Decoster, Louvain

The great old man

— « *Je ne suis plus sur terre que comme un voyageur qui a fait ses malles et qui attend la voiture. Je l'attendrai peut-être quelques années... En tout cas, je ne déferai pas mes malles...* »

M. Woeste doit s'appliquer volontiers ces paroles de Mgr Gay. D'année en année le Président d'honneur de la Fédération des cercles fait ses adieux à ses fidèles réunis en assemblée solennelle. Il refuse de faire ses malles et parle toujours du grand voyage : mais la voiture n'arrive pas. Bénissons la Providence de ce bienheureux retard !

Le vénérable ministre d'Etat ne perd pas son temps en attendant l'heure du départ. Lorsque, à la Chambre, il se dresse, un peu péniblement, à son banc, l'hémicycle se garnit aussitôt ; les interrupteurs un instant déchaînés s'effondrent bientôt sous les rires unanimes et c'est au milieu d'un religieux silence que, d'une voix pénétrante, en un langage sûr, M. Woeste précise la question et la tranche avec une imperturbable sérénité. Son discours terminé, il achève de compulsor les dossiers empilés devant lui, tandis que s'étagent sur son pupitre la correspondance déjà abattue.

— « *Cet homme qui parle sans cesse de sa fin prochaine travaille comme s'il ne devait jamais mourir* », disait-on de lui. Non ! Il travaille en chrétien, comme s'il devait mourir demain, sachant qu'il n'est point de fin plus souhaitable que celle qui nous surprend à la tâche acceptée par devoir.

On ne saurait assez proposer à la jeunesse l'exemple de ce vieillard. Tous, jeunes et vieux, nous sommes à la veille de mourir. Il n'est point d'âge où il faille renoncer à l'activité pour penser à son âme : il faut y songer sans cesse et dès la jeunesse, sous peine de s'en préoccuper trop tard ou de n'y penser jamais.

M. Woeste n'a plus rien à attendre ni de la fortune, ni des honneurs. Il attend mieux et s'efforce à le conquérir sans relâche. Ainsi comprise, la vie apparaît austère, sercine et noble. Que les jeunes qui voient s'ouvrir devant eux l'avenir plein d'espérances et d'illusions s'inspirent, pour n'être point détrompés, de cette vie qui s'achève illuminée par la seule ambition qui mène à la véritable grandeur et à l'imprescriptible gloire.

LE VIEUX PHILOSOPHE.



Silhouettes contemporaines

Lloyd George à la Conférence de la Paix

Si Diogène, sortant de son tonneau, s'était promené, la lanterne à la main, au Congrès de Versailles, pour y chercher un homme d'Etat, il se serait certainement arrêté devant le premier plénipotentiaire de l'Empire britannique et aurait reconnu en lui un adepte de son école. Car, si Lloyd George a certaines des qualités nécessaires pour jouer un grand rôle dans la vie de sa nation comme dans la vie du monde entier, il n'obtient pas toujours les résultats désirés par des procédés de « fair play », comme disent ses compatriotes, et aucun scrupule, aucun sentiment, aucune obligation ne l'arrête lorsqu'il a en vue les intérêts de son pays ou de sa politique personnelle.

Si la paix de Versailles est une paix anglo-saxonne, ou plus

exactement une paix anglaise, c'est bien à ce petit avocat gallois qu'on le doit. Avec une habileté consommée, il a su profiter des circonstances pour assurer à l'Angleterre des avantages à la fois politiques et économiques, qui la payent largement des immenses sacrifices consentis pour abattre le colosse germanique.

Ses dons naturels compensent ce qui lui manque du côté de la science et de l'éducation. Son ignorance sur certains points est presque aussi grande que celle du président Wilson et il avouait lui-même ingénument à un de ses collègues, qui avait dû lui expliquer longuement où était situé Teschen : « Au moins ce congrès aura l'avantage de m'apprendre la géographie ! »

Sa formation juridique, tout empirique, offre aussi de nombreuses lacunes qui rendaient extrêmement difficile de discuter avec lui des points de droit. Jamais il ne parvenait à dégager un principe. Comme le font presque toujours les Anglo-Saxons, il partait d'un point particulier et cherchait à le résoudre en équité sans se soucier des idées générales. Mais son idée de l'équité était purement subjective et aboutissait régulièrement à donner raison aux prétentions britanniques.

Il défendait ses idées avec une grande originalité et avec une énergie qui n'était pas toujours dépourvue de brutalité. Il était presque impossible, à cause de la vivacité de son esprit celtique combiné avec le caractère pratique de l'Anglo-Saxon, de l'enfermer dans un syllogisme ou de le convaincre par un raisonnement. Son attitude variait d'un jour à l'autre. Très soigneusement, il faisait tâter le pouls à l'opinion anglaise, il savait flatter les manies de ses compatriotes et, dès qu'il avait une raison de croire que son attitude dans telle ou telle question pouvait déplaire ou être mal interprétée Outre-Manche, il évoluait aussitôt avec une rapidité et une souplesse qui déconcertaient ses partenaires.

Il sut très habilement exploiter les faiblesses de ses collègues. De toutes ses forces, il poussa Wilson dans la réalisation de ses utopies humanitaires, il parut prendre au sérieux les rêves du fondateur de la Société des Nations et, ainsi, il s'acquit les sympathies du président pour obtenir en faveur de l'Angleterre des résultats plus tangibles : livraison de la flotte allemande, mandats territoriaux, avantages économiques, etc. De même, son non-conformisme, hostile à l'Église catholique, lui permit d'exploiter l'anticléricalisme maçonnique de Clémenceau en tournant toute l'énergie brutale du Tigre contre l'Autriche, dont on aurait dû faire la tête d'une confédération danubienne, capable de résister à la Prusse ; contre l'Italie, à qui Fiume fut refusée ; contre la Pologne, à qui on imposa le plébiscite en Haute-Silésie. Ainsi Bertrand croquait les marrons que Raton retirait du feu, au risque de se brûler les griffes et de se roussir la moustache ! Il en résulta que, lorsque les laborieuses négociations de la Conférence des préliminaires de paix eurent pris fin, l'Angleterre avait obtenu tout ce qu'elle désirait. Par contre la France, appauvrie en hommes et en argent, épuisée par un sublime effort, dont l'ampleur et la continuité avaient été disproportionnées à ses forces, s'en tirait avec l'impérissable honneur d'avoir gagné la guerre, mais sans aucune garantie pour l'avenir et sans aucune certitude de voir réparer ses désastres matériels.

* * *

On exagérerait cependant si l'on attribuait à Lloyd George seul le mérite d'avoir « gagné » une paix si favorable à son pays. Il avait eu la sagesse de s'entourer d'une élite qui pla-

çait la délégation anglaise à cent coudées au-dessus des délégations des autres grandes puissances. A côté d'hommes d'Etat et de diplomates de tout premier mérite, se pressaient des délégués et conseillers techniques recrutés, non d'après des préoccupations politiques, mais uniquement en considération de leur valeur personnelle et de leurs connaissances spéciales. Avec un ensemble admirable, les délégués des Dominions faisaient bloc autour de ceux de la mère-patrie. Ainsi, aux assemblées plénières comme dans les séances de sections, les délégués de l'Empire britannique formaient un front imposant, sachant ce qu'il voulait et capable de faire triompher ses vues.

C'est que, dans aucun pays plus qu'en Angleterre, on n'avait utilisé le temps de guerre à étudier et à préparer la paix. Alors que, dans un grand nombre de délégations, les décisions à prendre étaient laissées aux hasards de l'improvisation ou au jeu des circonstances, les plénipotentiaires britanniques manœuvraient avec ensemble, conformément à un plan longuement concerté et obéissaient à des directives rédigées conformément aux meilleures traditions de la diplomatie de métier.

Les variations de Lloyd George, ses boutades, ses accès de colère alternant avec ses manifestations d'humour et de bonhomie, ne servaient qu'à cacher la marche persévérante de la politique anglaise vers ses buts traditionnels : la maîtrise des mers, la primauté économique dans le monde, l'impérialisme colonial.

Pour atteindre ces buts, aucune occasion n'était négligée et rien ne le prouve mieux que la façon dont furent attribués les mandats sur les anciennes colonies allemandes. Le soir même du jour où les plénipotentiaires allemands furent reçus à Versailles pour entendre notification du résultat des travaux de la Conférence, les membres anglais, américains et français du Conseil suprême se réunirent pour s'entendre sur le sort des territoires d'outre-mer enlevés à l'Allemagne. Lloyd George, oubliant les exploits des troupes coloniales belges, qui non seulement avaient conquis toute l'Afrique orientale, mais même, à deux reprises, avaient sauvé les Anglais d'un désastre, fit attribuer à l'Angleterre le mandat sur l'Est africain tout entier. Ni les Américains, ni, chose plus étonnante, les Français ne songèrent à protester et ce ne fut que le lendemain matin que la délégation belge apprit le mauvais coup que les grands alliés venaient de jouer ainsi à la petite puissance qui s'était la première sacrifiée pour la cause du droit ! On sait que les énergiques réclamations des plénipotentiaires belges parvinrent à faire partiellement revenir le Conseil suprême sur cette décision par trop inique, mais néanmoins la Belgique ne parvint pas à faire reconnaître l'entière de ses droits et ne put même conserver dans leur intégrité le Ruanda et l'Urundi.

Sur d'autres points, sur la question des bouches de l'Escaut, sur la question des réparations, les efforts de la délégation belge furent encore moins heureux. Le mauvais vouloir et l'obstination de Lloyd George s'opposèrent d'une façon systématique à ce que l'on donnât à la Belgique, traitée par lui comme quantité négligeable, la moindre satisfaction. La gratitude n'a jamais été une vertu nationale britannique, elle est encore moins une des vertus personnelles de Lloyd George, notre pays l'a appris, trop tard, à ses dépens !

CH. TERLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.



Janus ou l'État moderne

Depuis l'armistice on a beaucoup discuté dans la presse belge sur les fonctions de l'État.

La presque unanimité des journaux reprochent à l'État d'être omniprésent et d'envahir toutes les sphères de l'activité nationale. Il est importateur et exportateur, marchand de sucre, de farine et de viande. Il contrôle la culture du lin qu'il rêve de prendre « à la racine » pour le conduire sans jamais le lâcher à travers les opérations industrielles, jusque sur les épaules de l'électeur.

Que la Belgique dit-on, était vaillante et décidée au début de la paix ! Les projets de reconstruction naissaient en foule et les énergies se bandaient pour l'action.

L'Etatisme, avec ses prétentions envahissantes, la multitude de ses fonctionnaires, l'amas de sa paperasserie a brisé net ce bel élan. L'État belge est trop puissant et trop envahissant. Il faut le limiter, le refouler, l'affaiblir.

Quelques-uns cependant, clairsemés mais tenaces et fertiles en arguments, font entendre un autre son de cloche.

L'État belge est faible, il faut le fortifier. L'État a une mission à accomplir, si limitée qu'on la suppose. C'est lui qui a la charge de nos relations extérieures, c'est-à-dire de la diplomatie et de l'armée. C'est lui encore qui fait de la nation, avec ses classes antagonistes, ses races, ses langues diverses, ses partis en lutte, un tout organique orienté vers le bien commun : la grandeur de la nation.

Si l'État manque à sa mission ou s'il est trop faible pour l'accomplir, la nation se dissout comme le corps humain se désagrège quand l'âme l'a quitté. L'âme de la nation, c'est l'État. Or, l'État, chez nous, qu'est-ce, sinon la réunion fortuite de ministres éphémères qui changent de portefeuille le plus facilement du monde ?

Pareils à des ombres chinoises projetées sur un écran, ils apparaissent, font au public quelques gestes éloquentes, puis disparaissent. Ils durent ce que durent les roses : l'espace d'un matin. Et pendant qu'ils durent, leur grande préoccupation c'est de plaire à la majorité qui les soutient — comme la corde soutient le pendu —.

Pourtant les affaires de l'État sont délicates et difficiles. Pour s'en rendre maître il faut, outre des dons naturels, une compétence spéciale et un long apprentissage. Surtout il faut que les organes de l'État soient stables, car les affaires de l'État sont à plus longue échéance que les affaires privées. Les individus meurent, les générations passent, l'État reste avec ses intérêts permanents et les conditions essentielles de sa prospérité, qui ne changent que lentement au cours des temps.

L'État belge est livré comme une proie aux appétits des politiciens. Les intérêts électoraux des classes et des partis l'emportent sur l'intérêt général.

L'État est faible, instable, divisé : il faut le fortifier.

Voilà bien deux opinions en apparence contradictoires. Or, il s'agit du même État belge, au même moment de son histoire. Qui donc a tort et qui a raison ? En politique comme en toute chose, il faut, comme on dit, qu'une porte soit ouverte ou fermée. Eh bien ! le paradoxe, c'est que les deux opinions sont également fondées.

* * *

Les institutions sociales et par conséquent l'État sont à la fois le produit de circonstances de fait, très compliquées, et des idées que les élites influentes se font de ces institutions. Plus j'observe et plus je lis, plus il me paraît que les « idées », les « philosophies » sont les facteurs prépondérants de la vie sociale. Sans doute les institutions, une fois nées, exercent une influence profonde sur les caractères des hommes pour les déformer ou pour les fortifier. Mais que sont les institutions sinon les idées cristallisées ? Ce qui les fait vivre, ce n'est pas leur structure extérieure, mais l'âme qui les anime et cette âme ce sont les hommes qui la créent, par leurs idées et leurs sentiments. Un exemple entre mille : Le secret de l'organisation capitaliste moderne ne se trouve pas dans l'avènement du machinisme, dans le développement des sciences techniques, ni dans la concentration industrielle. Il faut bien plutôt le chercher dans les idées morales du XVIII^e siècle finissant et dans les théories des économistes classiques qui ont fourni le monde intellectuel dans lequel le nouveau régime économique a été coulé.

De même nos institutions politiques sont actionnées par une philosophie de droit public qui, répandue par les mille canaux de la vie sociale dans l'atmosphère intellectuelle que nous respirons, nous a tous plus ou moins contaminés. Cette philosophie, c'est celle du Contrat social de Rousseau.

Ah ! sans doute, il n'y a pas un Belge sur mille qui ait lu le « Contrat social » en entier. Sans doute, même la petite élite instruite de la nation en ignore la teneur et l'exacte portée. Cela n'empêche pas que la doctrine de Rousseau, détachée des ouvrages qui ont servi à la formuler et à la propager, ne soit devenue un bien commun de l'humanité pensante. Elle est partout diffuse, dans les projets de loi des hommes d'État, dans les articles des journalistes et dans les discours des politiciens.

Or, pareille à l'antique Janus, cette doctrine a deux faces qui correspondent exactement aux défauts opposés qu'on reproche simultanément à l'État moderne.

D'une part, elle affaiblit l'État, dans sa substance permanente en même temps qu'elle le déshonore dans sa dignité et dans sa noblesse. D'autre part, de cet État diminué dans son principe et avili, elle fait un despote, devant lequel aucune liberté individuelle ou collective ne peut tenir. C'est, littéralement, le mystère d'iniquité de la politique moderne.

* * *

L'État, selon Rousseau, est né d'un contrat libre et toujours révocable. C'est le peuple souverain qui crée l'État par un acte de volonté. L'État est son instrument, sa chose. C'est une sorte de commis, moins que cela, un domestique qu'on renvoie quand il a cessé de plaire.

Entre les gouvernants et les gouvernés, point de pacte durable qui ne puisse être modifié que du consentement des deux parties, ou par suite de circonstances graves et exceptionnelles.

« Il est contre la nature du corps politique que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse jamais enfreindre. »

« Il n'y a point, il ne peut y avoir aucune loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le Contrat social. »

« A l'instant où le peuple est assemblé, toute juridiction du gouvernement cesse, la puissance exécutive est suspendue. L'ouverture de ces assemblées qui n'ont pour objet que le maintien du traité social doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer et qui passent séparément par les suffrages : la première : S'il plaît au souverain de conserver la présente forme de gouvernement ; la seconde : S'il plaît au peuple, d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement chargés. L'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs, n'est absolument qu'une commission, un emploi dans lequel, simples officiers du souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les a faits dépositaires et qu'il peut modifier, limiter, reprendre quand il lui plaît. »

Qu'on essaye de donner corps à ces nuées métaphysiques et on aura l'explication des phénomènes politiques contre lesquels s'élèvent les partisans de l'État fort.

Si on accepte cette doctrine, si on essaye de la réaliser, on tue l'État dans ce qu'il a d'essentiel. Il n'y a plus de stabilité ni de continuité dans la politique générale. Au gré de la volonté changeante de l'opinion publique, sous l'influence d'une émotion passagère, on pourra changer le personnel gouvernemental, modifier la forme du gouvernement, et même, car Rousseau va jusque là, dissoudre le Contrat social.

Si les activistes, par exemple dans notre pays, ne sont plus satisfaits de l'État belge, dont quelques-uns ne parlent qu'avec un profond mépris, ils peuvent, s'ils obtiennent la majorité, décider que l'État n'existe plus, rompre le Contrat social, se déclarer autonomes ou faire un nouveau pacte avec l'un quelconque de leurs voisins. La formule : « Les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes », n'est qu'une des variantes de la doctrine Rousseauiste.

Et ce sont là, si on veut, des applications extrêmes de la théorie. Mais l'ordinaire, le quotidien, c'est ceci : La Chambre, organe du peuple souverain, fait et défait les ministères selon la volonté ou le caprice de la majorité éphémère du moment. Et nous sommes tous portés à trouver cela tout naturel. Pourtant, qui, dans de pareilles conditions, veillera aux intérêts permanents de l'État et fera triompher le bien commun des coalitions momentanées d'intérêt ?

Que deviendrait une usine, une maison de banque, qui changerait tous les six mois de directeurs et d'administrateurs responsables ? Ou bien elle croupirait dans une prudente routine savamment entretenue par un personnel subalterne, seul assuré d'une stabilité relative, ou bien, ce qui est vraisemblable, elle sombrerait dans la faillite.

Comment veut-on que l'État résiste à de pareilles conditions d'existence, fasse son office de directeur de la politique étrangère, de souverain pacificateur et de représentant de l'intérêt général ?

* * *

Voici maintenant l'autre figure de Janus. Avant l'État et en dehors de lui il n'y a pas de droit. Il n'y a que l'individu isolé, faible sans doute mais indépendant et autonome. Le droit n'apparaît que dans l'État

et l'Etat naît du contrat que font entre eux des hommes parfaitement égaux et libres.

Par conséquent, au moment où le contrat se conclut, tous les autres pactes sont abolis. Toutes ces associations naturelles et nécessaires qui veillent avec sollicitude aux intérêts particuliers : les familles, les corporations, les communes, les provinces, les fondations charitables, les Universités, les Eglises, tout cela disparaît devant l'Etat. Il ne peut plus y avoir de droit particulier devant le droit général qui dérive de l'Etat.

Entre l'individu et l'Etat il n'y a rien que ce que l'Etat tolérera et dans la mesure où il le permettra. Il ne peut pas y avoir d'intérêt particulier, familial ou corporatif, en dehors de l'intérêt strictement individuel et l'intérêt public dont l'Etat est l'organe.

En effet, dit Rousseau : « *les seules usages du Contrat social se réduisent toutes à une seule, savoir l'aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à la communauté* ».

Chacun se donne tout entier « tel qu'il se trouve actuellement, lui et tout ses forces dont les biens qu'il possède font partie ». Désormais, le seul propriétaire véritable de tous les biens de la nation c'est l'Etat. Le bien de chacun « fait désormais partie du bien public » et le détenteur actuel n'en est plus que le « dépositaire » par une grâce toute gratuite et révocable de la puissance publique. Demain, si le bien public l'exige, ou plutôt si la majorité du moment le juge bon, la propriété sera confisquée, c'est-à-dire fera retour à la nation.

« Le souverain, écrit Rousseau, peut légitimement s'emparer des biens de tous, comme cela se fit à Sparte au temps de Lycurgue. »

« Par nature, le droit de propriété ne s'étend pas au delà de la vie du propriétaire. » L'Etat modifie donc, comme il le juge expédient, le droit d'héritage et au besoin le supprime.

Je n'ai plus le droit d'élever mes enfants comme il me plaît, car, avant d'être à moi, mes enfants sont à l'Etat. Avant d'être miens la chair de ma chair, les fruits de mon sang et de mon cœur, ils sont citoyens de l'Etat. Si odieuses, si paradoxales que ces affirmations puissent paraître au lecteur, qu'il veuille croire que je n'exagère pas. Je cite : « Comme on ne laisse pas la raison de chaque homme, unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères, l'éducation des enfants, qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux pères ».

Et voici qui nous conduit au plein cœur de la politique contemporaine chez nos voisins les Français et en quelques autres lieux : « *Ainsi l'éducation publique dans des règles prescrites par le gouvernement et sous des magistrats établis par le souverain est une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. C'est elle qui doit donner aux âmes la forme nationale. Les hommes sont à la longue ce que le gouvernement les fait. Tous étant égaux par la Constitution, ils doivent être élevés ensemble et de la même manière. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme de leurs études* ».

Enfin la religion elle-même, c'est-à-dire ce qu'il y a dans l'homme de plus intime et de plus profond, n'échappera pas à la mainmise de l'Etat.

L'Etat démocratique aura sa religion, une religion laïque et civile dont il fixera souverainement les dogmes et le culte. Les autres religions seront à peine tolérées. En tout cas, elles ne pourront pas s'organiser en Eglise, ni posséder les biens nécessaires à leur vie culturelle. En effet, les Eglises comme les corporations sont suspectes à l'Etat. « *Il importe... qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'Etat et que chaque citoyen n'opine que d'après lui* ».

L'individu isolé, en face de l'Etat tout-puissant !

La Religion chrétienne ne sera même pas tolérée, car, par définition, elle est antisociale : « *Rien n'est plus contraire que le christianisme à l'esprit social, ... une société de vrais chrétiens, ne serait plus une société d'hommes* ».

En revanche, le citoyen acceptera de gré ou de force les dogmes de la religion civile. S'il n'y croit pas, il sera banni de l'Etat et sans doute on confisquera ses biens. Mais « *si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ! il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois* ».

* * *

Telles sont les deux figures de la doctrine démocratique du « Contrat social ». L'une est orientée vers la liberté et incline vers l'anarchie. L'autre se tourne vers le despotisme; despotisme d'un seul : Robespierre, Napoléon ou Lénine; despotisme d'un parti politique, d'une secte ou d'un clan.

C'est dans l'histoire des idées qu'il faut chercher l'origine première des défauts en apparence contradictoires de l'Etat moderne. A la lumière

du Contrat social, on aperçoit l'explication de cette curieuse antinomie politique : Un Etat faible, instable et divisé, qui prétend dominer et régenter les fortunes, les intelligences et les consciences.

L'erreur intellectuelle est la racine de tous les maux politiques et sociaux dont nous souffrons. La réforme sociale la plus urgente, c'est la réforme des idées et la première des reconstructions, c'est la reconstruction intellectuelle.

FERNAND DESCHAMPS.



Lettre de Chine

Hier j'ai eu avec un ami une conversation que je crois de nature à vous intéresser. C'est un de ces braves jeunes gens comme, grâce à Dieu, il en existe encore parmi nos étudiants, pleins d'un zèle désintéressé pour le pays; il vient de passer un peu plus d'une année en France, où il s'était rendu sous l'égide de la trop fameuse Fédération Franco-Chinoise (F.F.C.). — Ce qu'il a constaté là-bas ne l'a pas seulement navré... il revient épouvanté, littéralement... Mais je le laisse parler :

« L'esprit des étudiants chinois en France, je dis de la grande majorité, de ceux qui sont affiliés à la F.F.C. ou à quelque une de ses branches (surtout les « étudiants travaillistes »), est ouvertement bolcheviste : ceux qui sont capables de lire le français puisent leur information contemporaine dans les colonnes de l'*Humanité*. Tous voient dans Moscou, la cité idéale... Ils ont un petit organe imprimé à Tours, publié à La Garenne-Colombes, près Paris, qui met toutes les beautés de la propagande communiste à la portée de ceux qui sont encore incapables de l'aller chercher directement à une source de langue française. Ce petit hebdomadaire est en réalité le seul éducateur social de 95/100 de nos étudiants en France, le mal qu'il fait défie toute exagération. La mentalité de notre jeunesse déjà si fourvoyée depuis le mouvement universitaire de ces dernières années, s'affirme là-bas de plus en plus, au point de devenir très réellement un danger pressant pour l'avenir. Et je parle d'un avenir rapproché : dans deux ou trois ans des centaines d'entre eux seront de retour parmi nous : il paraît impossible qu'ils n'y fassent pas aussitôt une propagande communiste intense. La misère, le désarroi politique, les jalons posés par les agents des Soviets russes leur feront trouver un terrain bien préparé : et alors ce sera le commencement du grand chambard... la terreur rouge installée en Chine ! »

Le pauvre jeune homme eut un geste convulsif d'horreur ; certes, il était convaincu du danger qu'il dénonçait.

Je lui répondis : « N'êtes-vous pas tout de même un peu trop pessimiste ? Je croyais avoir entendu dire que nos jeunes gens à l'étranger, quoique imbus d'idées avancées, entendaient surtout faire des études industrielles. Et, tenez, un grand nombre d'entre eux n'ont-ils pas été poussés à s'expatrier lors du grand mouvement anti-japonais, précisément pour se procurer la formation nécessaire à la création d'une industrie nationale suffisamment outillée pour résister à la concurrence de nos gênants voisins...? ce n'est pas la terreur rouge cela »

— « Ils étaient ce que vous venez de dire quand ils sont partis : ils ne le sont plus aujourd'hui ; la plupart de ceux qui avaient été amenés ici par la poussée de patriotisme provoquée par les excès du Japon, ne parlent plus maintenant de la Chine, mais de l'HUMANITÉ... D'aucuns rêvent de s'entendre avec les communistes japonais (réels ou imaginaires)

pour démolir la société dans les deux pays à la fois, seul moyen vraiment humain, disent-ils, de les réconcilier... Leurs beaux projets d'études industrielles ont évolué aussi : ce qui importe avant tout, c'est de combattre le capitalisme, de provoquer en Chine la lutte des classes, la suppression de la propriété, d'établir, enfin, le gouvernement idéal des Soviets ; même leurs études (que d'aucuns commencent déjà à entrevoir comme non absolument nécessaires) ne sont qu'en fonction de ce programme-là. »

— « Êtes-vous bien sûr que ce soient là les idées de la majorité ? »

— « Oh ! parfaitement sûr, avec des nuances, bien entendu ; mais en tous cas si, contre toute apparence, ces directives n'avaient pas pour elles la très grande majorité numérique, il est hors de doute qu'elles ont au moins pour elles la puissance des minorités agissantes. Tout ce qui parmi les étudiants vibre, parle, écrit, fait rôle de leader enfin, en est là. Et, comme il faut compter parmi les propagandistes les plus ardents les chefs mêmes de l'association, qui à ce titre ont entre les mains toute l'administration financière, qui sont encore les seuls auxquels les étudiants puissent pratiquement avoir recours dans leurs difficultés de tous les jours, il se trouve que leur influence doctrinale se renforce de tout le prestige de cette position privilégiée. Un étudiant venu en Europe par l'association, n'est plus libre ; le patronage de ces meneurs lui est nécessaire non seulement pour trouver une école ou un atelier, mais simplement pour vivre, à moins qu'il ne dispose lui-même de moyens pécuniaires suffisants, et n'ait des relations personnelles en France, cas extrêmement rare. Tant qu'il reste affilié à la F.F.C. il demeure soumis à une propagande de tous les instants. N'ayant d'ailleurs aucune autre doctrine positive à y opposer, aucune documentation capable de redresser l'information tendancieuse que chaque semaine son journal vient lui remettre sous les yeux, il devient presque sans s'en douter partisan convaincu du nouvel « évangile »... »

— « Et les gouvernements européens ne font-ils rien pour eux ? Je croyais savoir que le gouvernement français qui n'est point bolcheviste certes, et même celui de la catholique Belgique, se sont entendus avec la F.F.C. pour la création de grandes écoles, outillées spécialement pour recevoir nos jeunes gens et les aider à atteindre leur idéal de relèvement industriel de la Chine. Ici, la Presse en a déjà beaucoup parlé et ne tarit pas d'éloges à l'adresse des deux pays qui nous donnent ce fraternel concours. On a fait remarquer encore que la France et la Belgique auront elles-mêmes tout à y gagner, que le courant de sympathie qu'elles font ainsi naître parmi ceux qui auront la direction des affaires chinoises de demain, ouvre certainement à leur commerce en Extrême-Orient un avenir riche en possibilités de tout genre... Mais tout ceci n'a pas grand'chose à voir avec le bolchevisme, ce me semble... »

— « Vous avez parfaitement raison : tout le monde en dirait autant à votre place, et ce doit être bien probablement aussi l'idée que s'en font les Européens qui s'intéressent aux étudiants chinois. Malheureusement ce n'est point là l'idée des étudiants eux-mêmes, et n'est-ce pas la leur qui importe, puisque aussi bien c'est d'eux qu'il s'agit ? Eux entendent bien profiter de ces facilités avant tout pour former les cadres de la propagande de demain. Qu'ils acceptent et même recherchent pour cela l'aide des gouvernements BOURGEOIS européens, il ne faut pas s'en étonner, puisque, dans un moment de crise financière, ils n'ont pas hésité à réclamer celle de l'ambassade de Chine elle-même. Cependant leur opposition

violente au gouvernement chinois n'est un mystère pour personne. Ils ne font en tout cela qu'imiter l'exemple des « camarades » de tous pays, qui ne font pas difficulté de se servir provisoirement de forces politiques ou sociales qu'ils s'approprient d'ailleurs à détruire... C'est même là un des côtés piquants de la situation qui ne leur échappe pas, tout au moins qui n'échappe pas aux meneurs. D'ailleurs, il est des choses qui pour moi, jeune étudiant, insuffisamment instruit des choses d'Europe, restent encore un mystère. Pour ne parler que de la Belgique, ce n'est point évidemment un pays bolcheviste ; néanmoins, nos étudiants prétendent que ceux qu'ils y ont rencontrés, notamment lors des négociations de la F.F.C. pour la fondation d'une école industrielle chinoise, étaient tous, avec des nuances, favorables à leurs idées. Parmi les membres du gouvernement ceux qui ont pris l'initiative de fonder cette école sont, par hasard, des socialistes ; cette école se trouvera, par la force des choses, dans le milieu le plus avancé du pays — Charleroi, je pense ; — et ainsi nos jeunes gens, tout en y apprenant aussi sans doute les sciences industrielles, seront là sous l'influence de ce que la Belgique contient de plus sympathique à leurs propres idées ; ils reviendront en Chine avec la persuasion que ce pays, soi-disant catholique, est lui aussi féroce anticlérical, et prépare fiévreusement de son côté sa part de la révolution mondiale ; gageons que là encore s'ébaucheront des internationales quelconques... »

» Et ceci n'est pas un phénomène à part : ce sera exactement la répétition de ce qui s'est passé en France : ce pays, malgré tout, est encore un pays catholique ; il est surtout, décidément depuis un an, antibolcheviste dans l'immense majorité de ses habitants. Eh bien ! les révolutionnaires et anticléricaux de tout poil ont si bien réussi à capter les flots d'étudiants de la F.F.C. que pour tous la France représente au contraire par excellence, — après la Russie, bien entendu — le pays des « grands Espoirs »... Malheureusement, ajoutent-ils, le gouvernement actuel est réactionnaire... et d'ailleurs il ne durera pas... »

— « Cependant il y a des catholiques dans ces deux grandes nations : ils sont certainement zélés... ils sont peut-être même le nombre, surtout en Belgique... Ils nous envoient leurs aumônes et, beaucoup plus que cela, leurs missionnaires, pour semer la bonne semence chez nous... Et quand ces pauvres payens chinois qu'ils ont le courage admirable d'aller chercher si loin, viennent eux-mêmes les chercher pour leur demander le secret de leur civilisation, ils laisseraient l'erreur répondre seule, perdre notre jeunesse, et ceux qui de retour chez nous seront les maîtres incontestés de l'opinion ! Mais ce serait laisser détruire en quelques années une moisson qu'ils ont mis des siècles à faire lever, et qu'ils n'ont pas hésité à arroser de leur propre sang... Je ne puis le croire... — Voyons, vous qui en venez, comment expliqueriez-vous pareille apathie unie à un zèle incontestable ? »

— « Je ne me l'explique pas du tout... Puisque je vous disais tout à l'heure que la conduite des Européens est souvent pour moi une énigme... », et, après un moment de silence, il leva la tête et me dit :

— « Au fait, puisque vous avez un correspondant en Belgique, pourquoi ne lui poseriez-vous pas la question ?... Elle en vaut bien la peine tout de même ! »

* * *

Il me semble, en effet, que la question vaut la peine d'être posée. Je la résume :

Pourquoi nos chers frères dans le Christ, après avoir été capables du plus grand effort, se désintéressent-ils du moindre ?

Le grand effort, c'est celui de leur apostolat en Chine qui ne s'est pas démenti durant de longs siècles. — Le moindre serait celui que demanderait l'apostolat auprès des Chinois en Belgique : et sur ce terrain les ennemis du nom chrétien nous ont déjà devancés...

En d'autres mots, n'y a-t-il pas inconséquence à faire des sacrifices considérables pour propager la foi en Chine, et en même temps se désintéresser des leaders de cette même Chine dont on va faire sous vos yeux les pionniers de l'anticléricalisme ?

Je prévois bien un peu la réponse : — « Mais... nous n'en savions rien !... »

— Vous voici édifié maintenant.

— « Et puis, qu'y pouvons-nous ? Que faut-il faire ? »

Ah ! cher lecteur, frère chrétien de Belgique, que cette seconde question me toucherait ! Faites-la donc, faites-la ici dans notre *Revue Catholique* — et vous verrez comment un Chinois moins au courant que vous des possibilités d'Europe prendra cependant la confiance d'y répondre.

LEI-MING-YUAN.



Le carnet de l'amateur

A propos de La Fontaine

Cela fait trois cents ans, ce 8 juillet, qu'est né, à Château-Thierry, le poète Jean de La Fontaine. C'est une belle occasion que cet anniversaire, pour relire quelques fables, la *Psyché* et les meilleures pages du *Voyage en Limousin*. Je ne dis rien des *Contes* dont le style, la grâce et le naturel ne font point pardonner la licence. Mais leur souvenir trop piquant incline à se demander si vraiment le *fablier* est bien un poète de l'enfance. Brunetière prétendait que la fréquentation des Fables est pour les enfants comme une promenade au *Jardin des Plantes*. Et c'est vrai. Mais est-il opportun de promener partout à travers ce jardin l'innocence enfantine ? En somme, les « morales » qui servent de conclusions aux fables ne sont rien autre que des observations générales au bout d'observations particulières, et s'il faut convenir qu'elles renseignent assez exactement le lecteur sur le fond de la nature humaine et sur les habitudes sociales, on peut remarquer néanmoins qu'elles sont rarement des invitations à bien faire. Que dis-je ? Rappelez-vous donc le fameux :

*Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.*

C'est là, bel et bien, propos d'anarchiste. On en trouverait d'autres. Les *Fables* de La Fontaine ne sont pas précisément une école de respect.

Je ne sais trop si les enfants verront bien cela clairement, mais ils le sentiront. Et plus obscurément sans doute, bien que la précocité de certains soit parfois stupéfiante, ne devineront-ils pas que ce poète qu'on leur donne comme un maître, appartenait le plus innocemment du monde, mais appartenait, à cette pléiade de libertins de talent qui mit dans le pompeux XVII^e siècle, la note hétérodoxe qu'on nous a trop habilement cachée durant nos classes ? Ceci est surtout inquiétant pour les élèves de l'enseignement moyen. Par bonheur, ils ne sont pas à l'ordinaire fort curieux et il est peu probable que La Fontaine, avec Molière, les induise à chercher Saint-Evremond, Théophile de Viau pour descendre à Tallemant des Réaux en passant aux très peu édifiants mémoires de Retz.

Ceci n'est dit que pour signaler un péril rare. Encore faut-il le prévoir et les professeurs feront bien de mettre un tempérament à l'amoralisme nonchalant du Bonhomme, ou du moins de le corriger là où il faut, et de le compléter quand il s'est arrêté trop tôt, sur le chemin d'une vraie morale.

Aucun écrivain du XVII^e siècle, pas même Molière, ne fut si éloigné du christianisme véritable que La Fontaine. Oh ! sans doute on peut se souvenir qu'il découvrit Baruch aux Vêpres — ce qui le distingue avantagement de fort bons chrétiens qui ne lisent jamais nos grands textes liturgiques — mais qu'est-ce que cela prouve ? Dans une société dont les mœurs secrètes, d'une brutalité digne encore de la Renaissance, n'avaient pas défait les habitudes chrétiennes, on pouvait aller à l'office religieux en engageant fort peu de son esprit. Et voyez ! on y découvrait la poésie hébraïque.

La Fontaine n'a pas vécu en chrétien. On reproche à Rousseau d'avoir mis à l'hospice ses enfants, mais celui-ci abandonne et sa femme et son fils. Sa vie à bâtons rompus est d'un parasite discret et qui sait se tenir, parce que dans son siècle, quoi qu'on fasse, on se « tient ». Mais aujourd'hui on jugerait d'un mot brutal son attachement à ses protectrices.

Entre Villon et Verlaine, il représente un équilibre dans le désordre moral et c'est pourquoi il n'a ni leur destin tragique, ni leur inspiration inquiète et tourmentée. Mais il est de leur lignée et c'est ce qu'on ne devrait pas oublier.

A la vérité, on ne l'oublie pas ; on l'ignore. Aucun siècle n'a sur lui, comme le XVII^e, le poids de tant de lieux communs et de poncifs. Gourmé, tendu, poudré, il nous apparaît à travers La Harpe et les fadeurs du XVIII^e qui voulut être révolutionnaire et qui ne fut — Rousseau mis à part — qu'espiègle et frondeur, admirablement découpé, comme un jardin de Le Nôtre, mais artificiel et, pour tout dire, asservi aux règles de Boileau. Non seulement, sans doute parce que ses grands hommes furent nombreux, on en ignore les *minores*, les petits poètes, souvent exquis et si proches de nous, les Théophile, les Saint-Amant, les Tristan l'Hermite et les prosateurs, les Saint-Evremond, les Retz, les Tallemant qui continuent l'esprit de Molière et de La Fontaine et qui annoncent Voltaire, les Bouhours et en général les écrivains que nous révèle actuellement l'éditeur Bossard avec sa collection de chefs-d'œuvre méconnus, mais connaît-on vraiment ce frère de Michel-Ange et de Beethoven, Corneille affamé de grandeur, le Racine d'avant *Athalie* et *Esther*, le Bossuet de l'incomparable *Traité sur la concupiscence*, toute cette variété, cette vie grouillante et contradictoire d'une époque prodigieuse ? Et c'est d'avoir ignoré tout cela, par la faute de ce siècle desséché et desséchant, le XVIII^e, qu'est né le romantisme. La réaction romantique nous paraît maintenant aussi drôle que l'offensive de don Quichotte contre les moulins. La règle des trois unités n'était pas plus despotique que celle de l'antithèse que s'était imposée le père Hugo et si Racine est fade, que dirons-nous de Lamartine ? La nature sans doute fut méconnue, mais il ne faudrait tout de même pas oublier que ce fut au profit de l'homme qu'a méconnu le romantisme. Quant à la palette de la couleur locale, chacun sait qu'elle est aujourd'hui épuisée et en fin de compte plutôt négligée. Le bonnet rouge au dictionnaire ! Relisons donc La Fontaine.

En effet relisons-le, car après avoir rappelé qu'il n'est pas tout à fait un bon conducteur de jeunes gens, on peut sans réserve louer son génie qui est bien d'un homéride, et son art — le plus simple et le plus dédaigneux des gros effets — qui est souverain.

On aurait ici mauvaise grâce à redire ce que tant d'autres ont mieux dit et ce que les manuels de littérature répètent avec unanimité. Il y aurait aussi de l'impertinence à réciter des vers que chacun sait. Relisons-le, tout simplement. Et nous trouverons chez lui de ces mots auxquels Hugo se flattait d'avoir donné la liberté, les fameux mots de roture, et ce pittoresque, et cette observation minutieuse, et la couleur locale mais tempérée, et le goût passionné de la nature, tout ce qu'ont découvert les romantiques. Le vers libre lui-même, il l'emploie communément — chose incroyable : trois siècles avant M. Viellé-Griffin ! —, mais avec le sens du rythme et en le gardant un vers (chose non moins incroyable, quand on a lu les modernes).

Comme tous les grands poètes, il a son style, qui est inimitable parce que, à la différence de tant d'autres grands poètes, il n'use que rarement de la métaphore. Il appelle les choses par leur nom et le dépouillement, la simplicité, voire la trivialité de sa langue désarment les plus laborieux critiques. Non, il est impossible d'imiter son style, mais on peut lui prendre quelque chose de son français si pur, si naturel qu'on le transposerait sans ridicule dans la plus banale conversation, et c'est bien une raison de le faire lire et, même, de le lire pour soi.

JEAN VALSCHAERTS.



Lettre d'Irlande

Nos évêques, réunis en assemblée générale le 21 juin, ont signé et publié une déclaration dont voici les principaux passages :

« En notre nom personnel et au nom de notre peuple nous tenons à exprimer notre respectueuse reconnaissance pour la Lettre Apostolique ; elle accroîtra encore l'amour traditionnel de l'Irlande pour le Saint-Siège. Nous savons depuis longtemps que l'état de notre pays émeut profondément Sa Sainteté. Les conditions dans lesquelles nous nous trouvons ont sollicité l'attention et l'indignation de tous ceux qui aiment sincèrement la liberté. Au mois d'octobre dernier, nous avons placé devant les yeux du monde une peinture de la situation de l'Irlande ; ce tableau rempli d'horreurs ne représentait néanmoins qu'imparfaitement les indignités et les outrages auxquels le pays était soumis. Depuis lors, ces horreurs n'ont fait qu'augmenter. On nous menace aujourd'hui d'une persécution encore plus sombre, parce que nos compatriotes dédaignent (à bon droit) l'arrangement frelaté combiné par le gouvernement britannique.

« On a bravé l'opinion irlandaise en accordant à une section de la nation un gouvernement particulier. Cette section s'est toujours montrée d'une intolérance insigne. Aucune mesure n'a été prise pour protéger les victimes de cette intolérance contre les retours continuels de ces vexations. Au bout d'une année de persécutions incessantes dirigées contre les catholiques de Belfast et des environs, l'on concède aux Orangistes un parlement spécial au moment où la campagne d'extermination bat son plein et l'on propose d'abandonner la minorité catholique à la merci des « Special Constables » de l'Ulster.

« Si la répression ne discontinue pas et si l'on ne reconnaît pas à l'Irlande le droit de choisir son gouvernement, il n'y a point d'espoir de voir régner la paix parmi nous ou de voir s'accomplir la réconciliation souhaitée par le Souverain Pontife. »

Le parlement irlandais, composé de 124 Sinn-feiners sur 128 députés et qui ne peut se réunir publiquement parce que ses membres refusent de jurer fidélité au Roi d'Angleterre, approuve, dans un communiqué officiel, ce langage de nos évêques et remarque que l'Irlande a fait choix de la forme de gouvernement qu'elle désire : elle a librement choisi la République. Il est à noter qu'aux dernières élections les Unionistes de 26 comtés se sont abstenus, quoique la représentation proportionnelle leur eût assuré un certain nombre de sièges ; mais ils ont voulu protester contre la division de l'Irlande en deux tronçons. Ils ne veulent pas d'une république indépendante, complètement séparée de la Grande-Bretagne, mais ils aiment encore moins le parlement servile de Belfast institué par Lloyd George pour perpétuer les discordes chez nous.

En ce moment, ces Unionistes des trois provinces de Leinster, Munster et Connaught sont en conférence avec M. de Valera. Sir James Craig, le leader de l'Ulster, a refusé de pren-

dre part à la réunion. Que sortira-t-il de ces pourparlers ? Et si protestants et catholiques réussissent à s'entendre en politique comme ils s'accordent si facilement en vie civile, pourront-ils se fier à la sincérité de Lloyd George ? L'expérience nous a enseigné que les bonnes intentions du Premier anglais sont trompeuses et les récents événements ne servent guère à nous désillusionner. Le Roi prêche à Belfast la paix et l'oubli du passé, mais à Westminster, le même jour, on nous menace d'une recrudescence d'oppression. Lloyd George offre un sauf-conduit à des gens qu'il traitait dernièrement de bande d'assassins et propose de s'entretenir avec eux à Londres ; simultanément, il se hâte d'expédier des troupes en Irlande. La conférence n'a pas commencé et déjà les soldats de Tudor ravagent le comté de Kerry !

D'autre part, certaines circonstances tendent à prouver que le gouvernement britannique est plus favorable à une paix de conciliation qu'à une paix de conquête : je vais les énumérer.

La répression a échoué, malgré le terrorisme qui l'a accompagnée. Greenwood, responsable de plus d'atrocités que les Allemands qu'on juge à Leipzig, s'était vanté d'en avoir fini en trois mois : il est aussi loin du but que jamais. De l'avis des militaires anglais eux-mêmes, la campagne d'Irlande sera aussi prolongée et aussi ingrate que la guerre des Boers.

Le parlement de l'Ulster, encombré d'une lourde dette, n'est pas viable, à moins que les clauses financières du régime ne soient immédiatement modifiées dans le sens d'une plus large autonomie. Les hommes d'affaires de l'Ulster doivent leur prospérité à la clientèle du reste de l'Irlande : ils commencent à éprouver les effets du boycottage provoqué par l'intolérance de leurs coreligionnaires.

L'opinion anglaise est mieux informée des faits qui se sont passés chez nous depuis un an ; elle est gênée par les procédés employés par les agents de Greenwood, les incendies, les meurtres, les internements arbitraires. Elle sait que les États-Unis suivent les péripéties de la lutte avec le plus grand intérêt et rebâtissent les maisons détruites par les soldats anglais.

Enfin, une Irlande mécontente quoique pacifiée par la force, resterait toujours un danger pour l'Angleterre ; elle ne commettrait plus l'héroïque folie d'aller combattre pour la liberté des pays étrangers, comme elle l'a fait à la dernière guerre, sans recevoir d'autre récompense de ses sacrifices qu'un surcroît de tyrannie. Au contraire, les embarras extérieurs de son ennemi seraient l'occasion de renouveler le conflit et de retenir chez elle des forces qui pourraient être utilisées ailleurs.

Seule une très généreuse mesure d'autonomie, sinon l'indépendance complète, pourrait nous faire oublier et pardonner les indicibles horreurs de ces douze derniers mois. Espérons que Lloyd George, inspiré par les Premiers des Dominions qui sont à présent à Londres, comprendra les exigences de la situation et qu'il étendra à notre pays le principe de « self-determination » qu'il avait si souvent prôné au cours de la guerre mondiale.

P. MAC CARTHY.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

« Le visage de mon pays »,

M. Henri Davignon, directeur de la « Revue générale », romancier, critique, essayiste, est un fervent du patriotisme, amoureux de la Belgique, jaloux de son renom, passionné pour sa grandeur. Le volume qu'il vient de faire paraître chez Plon à Paris, préfacé par Maurice

Barrès, réunion de six articles de Revues publiés avant la guerre, est une étude fouillée de l'âme belge incarnée dans une pléiade de prosateurs et de poètes, un hymne enthousiaste à sa beauté, le panégyrique de sa richesse pittoresque et intellectuelle.

L'écrivain est de marque, il brille par la distinction. Sa plume a toutes les élégances, et, pour traduire les subtilités d'une pensée parfois ondoyante, elle a des raffinements qui n'excluent pas toujours la mignardise. Son style plaît par l'éclat, le coloris, le mouvement ; parfois la

recherche de l'atticisme, la crainte outrée du mot usuel, la préférence accordée au terme abstrait, au vocable rare l'exposent à payer la rançon du genre noble : la phrase qui se tend, la pensée qui se voile.

Dégager l'unité morale du peuple belge, faire saillir son originalité, identifier son génie, en le montrant produit par le sol, pétri, façonné, modelé par les contingences de son habitat, diversifié par les variétés de son territoire : c'est l'aspect choisi, la position adoptée, presque la thèse défendue par l'auteur. Des trois facteurs assignés par Taine à l'histoire naturelle de la littérature, la race, le milieu, le moment, c'est le second surtout que M. Davignon envisage et qu'il fait prédominer sur les dispositions ethniques, pénétrées, déterminées même, à ses yeux, par les circonstances physiques.

L'hypothèse admise, il reste à la vérifier par les faits, et les faits s'emboîtent tant bien que mal dans une conception qui nous semble curieuse, intéressante, mais étriquée. On en pourra juger par quelques exemples.

Maurice Maeterlinck s'explique moins par ses lectures, ses imitations, que par sa vie ordinaire en Flandre gantoise, à la ville et à la campagne, de telle sorte que le Maeterlinck des premières années s'apparente à Eugène Laermans, et que, pour bien saisir le « Le trésor des humbles » il faut le lire et le méditer au bord du canal de Gand à Terneuzen. L'ennui, c'est que le paysage inspirateur, accaparé par l'industrie, devient méconnaissable, la maison des Maeterlinck a disparu avec le jardin où l'auteur de la « Vie des abeilles », apprit de son père l'apiculture. Par bonheur, « l'air est resté le même » et à l'aide d'une photographie des lieux de l'état primitif il est encore possible d'évoquer le célèbre gantois... parisianisé.

Pour Verhaeren, l'opération est moins compliquée, c'est un enfant de l'Escaut, et les approches de la mer, a-t-on dit, l'ont (non pas salé) mais sacré. Le lyrisme débordant du Hugo belge jaillit des entrailles de la Flandre. « Mon pays tout entier vit et pense en mon corps ».

Camille Lemonnier, qui boit la lumière, est inséparable du luminaire Claus. « C'est bien au bord de la Lys, venue de la Flandre française pour se jeter à Gand dans le grand fleuve flamand l'Escaut, qu'il faut évoquer le grand romancier. Dans ce jardin du peintre Claus, éclatant comme une palette, se souvenir du *Vent dans les Moulins*, c'est posséder la mystérieuse concordance entre la plume et le pinceau dans l'amour éperdu de la lumière ». Claus des lettres, soit, mais Jordaens aussi, tout en chairs et en couleurs, celui qui écrivit le *Môle*.

Et comme les landes poldériennes ont fait à leur image, âpre, violente et tourmentée, la langue de Georges Eekhoud, la Campine limbourgeoise, ardente et mystique, s'est identifiée à Georges Virrès, tout imprégné de sa substance, cet aimable bourgmestre de Lummen.

Voulez-vous goûter Séverin dans sa plénitude harmonieuse ? Allez donc lire ses vers à haute voix à la barrière de Champlon d'où se découvre l'Ardenne. Voulez-vous savourer le charme d'Adolphe Hardy ? Vous avez le choix entre le bord de l'Eau-Rouge entre Francorchamps et Stavelot, ou à Sart, à Solwaster, au Thier de Jalhay.

Victor Kinon, flamand du Hageland, reflète souvent Tirlemont, sa ville natale, et, naturiste, « situe son cœur dans la nature ».

Il y a bien toute une guirlande de poètes, Charles de Sprimont, Gaston Heux, Franz Ansel, Georges Marlow, Raymond Limbosch, Maurice Gauchez, Pierre Nothomb, d'inspiration variant du catholicisme au néo-paganisme, plutôt chantres de l'âme que du terroir, qui semblent échapper à la loi formulée de l'emprise du sol sur le génie.

De cette riche production belge, où se refléchit le visage aimé de la patrie, comment ne pas s'émerveiller ? M. Davignon n'y manque pas, il enveloppe tous ces écrivains, de valeur morale si inégale, de la plus généreuse sympathie, il les confond presque dans une commune vénération.

Art périlleux, la louange ! Il faut toute l'habileté ou le désintéressement de l'auteur pour la distribuer d'une main si libérale sans encourir le soupçon de louer pour l'être à son tour.

Art nécessaire, la critique ! C'est une magistrature, il faut l'exercer avec sagacité et conscience. Il faut sans hésiter mettre la bande de bâtarde sur les blasons qu'on a le devoir de vérifier.

Pour nous borner à un cas, *La Mort* de Maeterlinck, œuvre d'une impiété ignare et cruelle, digne d'un ignorantissime Homais, est, au jugement des Pères Boubée et Para, juges si modérés, « un livre qui déconsidère à tout jamais son auteur ». *L'Oiseau bleu*, merveilleuse féerie, délicieux enchantement, tant qu'on voudra, mais ouvrage pervers dont le venin gît dans cette conclusion « Il n'y a pas de morts » c'est-à-dire non seulement les corps ont disparu mués en fleurs par la vie, mais les âmes se sont évanouies dans le grand tout, dans la conscience universelle. *Vie des Abeilles*, *Intelligence des Fleurs*, *Sagesse et Destinée*, ces œuvres dites philosophiques du « Gerson laïque, toutes pénétrées de fatalisme et de matérialisme, ne sont qu'une symphonie

de phrases harmonieusement rythmées, d'où la philosophie est totalement absente. Et, sans doute, Maeterlinck a écrit de son style fluide les plus belles pages de notre littérature, mais toutes les apothéoses dont on l'a gratifié, et le prix Nobel, et la Légion d'honneur, ne peuvent prévaloir contre l'arrêt de la conscience chrétienne qui réproche en lui un pervertisseur de la foi. Je dis que, devant ce favori du public, quiconque tient une arme dans l'arène des idées, se doit, sinon de le combattre, au moins de s'interdire toute complaisance.

* * *

Dans ce volume consacré à la gloire du renouveau des lettres françaises en Belgique, il n'est parlé de nos frères flamands, de leur langue, de leur littérature, qu'avec une sympathie éclairée et cordiale. L'idée odieuse du séparatisme, d'où qu'elle vienne, n'y trouvera nul appui, mais une juste condamnation.

« Curieux phénomène, écrit M. Davignon, dont la Belgique donne sur divers points le spectacle. Des terres restreintes et anciennes s'adosent à des civilisations, à des sensibilités différentes, contradictoires. Tandis qu'à l'autre extrémité du pays de Liège, Stavelot, Malmédy, Verviers juxtaposent au flux germain leur ardeur latine, la Meuse traverse des terres bilingues avant de couler en Néerlande. Aucune revendication raciale séparatiste ne s'épanouirait si ce n'est à l'encontre de l'histoire de la vie croyante. Le pays mosan depuis Dinant jusqu'à Maesuyck a, malgré les divers patois wallons et flamands, une unité d'âme ».

Rien n'est plus vrai. Voilà pourquoi ceux qui savent ont répudié la qualification d'art wallon, brandie comme une arme de discorde, pour caractériser le régionalisme artistique de cette contrée et, à la suite de Charles de Linas, savant français, de Jules Helbig, artiste et historien de l'art, ont préféré l'appellation d'*Art mosan*. Celle-ci couvre, en effet, la réalité historique tout entière, embrassant l'apport flamand et l'apport wallon, englobant l'influence française et l'influence rhénane, qui se sont exercées, l'une, sur le cours supérieur, l'autre, sur le cours inférieur de la Meuse. Tout le passé proteste contre l'insularisme wallonisant qui prétendrait isoler le pays mosan de la France et de l'Allemagne dont il est le confluent ou séparer les Wallons de leurs frères flamands, avec lesquels ils ne sont qu'un peuple, un sang, et, en fin de compte, une race. La Meuse relia toujours des populations diverses par la langue, mais semblables par la sensibilité, animées d'un même idéal, harmonisées dans leur dualisme.

* * *

La grande pensée qui se dégage du livre éloquent de M. Davignon, c'est que la Belgique est un individualité ethnique parfaitement caractérisée, elle a sa physionomie, sa mentalité, sa psychologie, son tempérament, sa complexion. A travers toutes les différenciations de dialectes, toutes les variations de paysages, toutes les disputes de partis, les antagonismes de classes, les luttes d'opinions, elle est une nationalité, œuvre de la Providence, ratifiée par la volonté des hommes. Elle est particulariste, associationniste, mais tous ses particularismes se fondent dans l'unité nationale, elle possède la continuité historique, elle a une âme commune, faite de l'indomptable passion de la liberté et de l'attachement séculaire aux croyances traditionnelles.

La Belgique est une personnalité, avec son originalité, son génie complexe. Elle est elle-même. Dans les pages liminaires, Maurice Barrès demande à la Belgique de rester ce qu'elle est, de se raciner dans son esprit, dans sa conscience nationale. Nous n'avons pas à fransquillonner pour plaire à la France, à pasticher l'article de Paris pas plus qu'à singer la Hollande. « Soyez vous-mêmes avec intensité, continuez de donner à l'univers des modèles comme vos grands artistes en ont créé dans la paix, et tout votre peuple dans la guerre ».

Ce sera l'honneur de M. Henri Davignon d'avoir reconnu cette vérité avant la guerre, alors que l'engourdissement de la sensibilité patriotique encourageait médiocrement les éveilleurs de l'âme belge. C'est justice de saluer son noble effort avec admiration et de constater que ses « essais » sont des coups de maître.

J. SCHYRGENS.



ROME

Nouvelles religieuses

Le 21 juin, en présence de Sa Sainteté, la Congrégation des Rites, réunie en assemblée générale, a discuté et voté sur l'héroïsme des vertus pratiquées par le Vénérable Serviteur de Dieu, *André Hubert Fournet*, prêtre séculier, fondateur de l'Institut des Filles de la Croix dites communément Sœurs de saint André.

(*Osservatore Romano*, 23 juin 1921).

Le 28 juin, la Congrégation des Rites a discuté :

1° Sur la validité du procès canonique instruit à Turin au sujet des trois miracles attribués à l'intercession du Vénérable *Joseph Cafasso*, prêtre séculier, directeur du Collège ecclésiastique de Turin.

2° Sur la validité des procès de béatification et de canonisation de la Vénérable *Philippine Euchesne*, des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus.

3° Sur la validité des procès de béatification et de canonisation de *Bernadette Soubirous*, des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers.

4° Sur la validité du procès instruit à Vérone au sujet de la réputation de sainteté du Vénérable *Gaspar Bertoni*, prêtre séculier, fondateur de la Congrégation des Prêtres des Saints Stigmates de N.S.J.C.

5° Sur la validité du procès instruit à Aix au sujet de la réputation de sainteté de la Servante de Dieu *Pauline Louise de Pinezon*, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Grâce, dites de Saint Thomas de Villeneuve.

6° Sur la validité de trois procès instruits au sujet de miracles attribués à la Servante de Dieu *Thérèse de l'Enfant Jésus*, carmélite déchaussée, du monastère de Lisieux.

7° Sur l'observance du décret d'Urbain VIII concernant la défense du culte avant la béatification, au sujet du Serviteur de Dieu *André Garcia Acosta*, frère lai, de l'Ordre des Frères Mineurs.

8° Sur le même objet concernant la Servante de Dieu, *Joachine de Vedruna de Mas*, fondatrice de la Congrégation des Sœurs Carmélites de la Charité.

(*Osservatore Romano*, 29 juin 1921).

La faillite du Pacte de Londres

D'un furieux coup de boutoir au Pacte de Londres et à ses auteurs, le comte Sforza a ébranlé le Ministère Giolotti.

Ce fut pendant la discussion du texte de la réponse au discours du Trône. La politique extérieure du gouvernement et spécialement le Traité de Rapallo avaient été violemment critiqués par les fascistes et les nationalistes, et, pour d'autres motifs, par les socialistes. Avant de passer au vote sur les ordres du jour présentés, les chefs de groupes firent leurs déclarations. L'ex-ministre Salandra, au nom du groupe libéral-démocratique, annonça un vote d'opposition. Il reprochait au gouvernement de ne pas avoir obtenu le rattachement de Fiume à l'Italie en dépit d'une décision formelle de la Commission des affaires étrangères, et de ne pas avoir suffisamment garanti par le Traité de Rapallo la sauvegarde des Italiens Dalmates.

Cela fit bondir Sforza. « *La haute personnalité de l'honorable M. Salandra m'oblige à lui répondre brièvement. Il est vrai que le Gouvernement italien a violé une convention, mais c'est le Pacte de Londres, qui donnait Fiume à la Croatie.* »

Ces quelques mots déchaînèrent un orage indescriptible, et ils ont achevé de provoquer la crise ministérielle qui vient d'être si laborieusement résolue. Aussi bien étaient-ils cruellement cinglants pour M. Salandra et pour ses amis. Sous leur forme sèche et contenue, ils signifiaient en effet : ah, vous reprochez au Gouvernement d'avoir abandonné les Italiens de Dalmatie et les Italiens de Fiume et d'avoir trahi les intérêts de l'Italie ! Eh bien, oui, il y eut un gouvernement italien pour sacrifier, pour trahir les intérêts de l'Italie. Mais ce gouvernement n'est pas celui qui signa le traité de Rapallo. Ce fut le gouvernement signataire du Pacte de Londres qui abandonna sans condition Fiume aux Yougo-Slaves.

Sans vouloir juger la politique extérieure actuelle de l'Italie — la compétence nous fait défaut — nous croyons pouvoir affirmer qu'il y a beaucoup de vrai dans cette réponse de Sforza. Pour qui a suivi, si profane soit-il, les affaires d'Italie depuis l'armistice, il est évident que le dit Pacte de Londres a continuellement entravé la liberté de manœuvre des diplomates et des négociateurs italiens. Les Alliés s'en sont servis, de ce Pacte de Londres, avec adresse et avec une insistance qui a fini par froisser douloureusement la fibre patriotique des hommes d'État et de tout le peuple italien.

* * *

Mais ce n'est pas autant cet éclat parlementaire qu'un autre incident moins bruyant et, à notre avis, incomparablement plus significatif, qui nous fait parler de faillite du Pacte de Londres. Il n'y avait pas, dans ce Pacte malheureux, que l'article concernant Fiume qui trahissait des intérêts de l'Italie, mais cet autre article qui restera dans l'histoire comme un déshonneur pour les représentants des grandes puissances qui l'ont signé, je veux dire ce fameux article par lequel les gouvernements français, anglais, italien et russe s'engageaient à repousser toute

offre de médiation et d'intervention du Pape pour la conclusion de la Paix.

Cet article vient d'être désavoué à la Chambre italienne aussi éloquemment que celui qui consacrait l'abandon de Fiume.

Et le premier à le désavouer, sans d'ailleurs le faire explicitement remarquer, fut Benito Mussolini, le chef des fascistes, au nom du groupe parlementaire fasciste. « *Le Vatican, a-t-il dit, représente, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, une grande idée, une idée mondiale. Et s'il renonce — comme il semble bien en manifester l'intention — à toute revendication territoriale, l'Italie a tout intérêt à favoriser sa mission humanitaire et universelle.* »

Les termes de cette déclaration ne sont pas encore très heureux — il ne faut pas être trop exigeant vis-à-vis d'un incroyant — mais le fond, l'essentiel y est. L'Italie doit s'incliner à son tour devant la puissance morale incomparable de la Papauté, l'Italie depuis a fait fausse route sa fondation, dans sa politique envers le Vatican. Que nous voici loin du pacte de Londres, et de tout ce qui s'est jamais dit et fait au Parlement italien depuis cinquante ans. Pas une protestation ne s'est élevée ni des bancs des députés, ni des tribunes, ni dans la presse. Seule, que nous sachions, une loge maçonnique de Milan s'est élevée avec une véhémence comique contre « cet accès de néo-guelfisme (!) ».

Après Mussolini, le député nationaliste Rocco, également non-catholique, un des théoriciens les plus accrédités de son parti, a parlé dans le même sens. Il a, lui aussi, affirmé que le gouvernement italien devait chercher une entente avec le Vatican. Mais il appuyait sa thèse sur un argument plutôt étranger à la question. Les hommes du parti populaire, dit-il en substance, offrent à la Patrie toutes leurs énergies et toute leur bonne volonté. Mais si nous acceptons leurs services et leur dévouement à la Patrie, n'est-il pas juste que nous leur accordions la plus grande satisfaction qu'ils puissent souhaiter : la réconciliation de l'Italie et de la Papauté, auxquelles ils ont consacré toutes les forces et tout l'amour de leurs âmes ?

Et enfin le parti populaire ne pouvait manquer, évidemment de s'associer à ce langage, inouï dans le monde officiel italien. M. Rodino, aujourd'hui ministre de la Justice du Cabinet de Bonomi, le fit en termes très simples et modestes. On y reconnaît toute la tactique du parti populaire. Ce parti s'inspire, au vu et au su de tout le monde, des principes catholiques. Si certaines de ses tendances sont discutables il n'en reste pas moins qu'il est ardemment catholique. Mais dans ses actes officiels et spécialement dans les discours prononcés à la Chambre au nom de tout le groupe parlementaire, ce ne sont pas les motifs catholiques qui sont mis en avant, mais des motifs rationnels, nationaux, pouvant être compris par les incroyants aussi bien que par les croyants. A part le ton, qui est beaucoup meilleur, les paroles de Rodino ne diffèrent guère de celles de Mussolini. « *Ne fût-ce qu'à la constatation historique des grandeurs de l'Eglise catholique dans le monde, tous les partis vraiment italiens devraient concevoir le désir de voir se terminer un conflit qui est cause pour l'Italie, à l'intérieur et à l'extérieur, d'incalculable faiblesse. Ce désir-là est le nôtre.* »

Quelles perspectives s'ouvrent enfin aux âmes catholiques. La question romaine a fait incomparablement plus de chemin depuis la guerre que durant les quarante-cinq années qui l'ont précédée. Ah certes, la réconciliation de la Papauté et de l'Italie seraient pour le prestige et l'avenir du catholicisme et pour la déchéance de la libre-pensée, un événement d'une bien autre importance encore que le rentrée de l'ambassadeur de France au Vatican, que nous saluons récemment avec enthousiasme.

LOUIS PICARD.



ITALIE

Détente

Mussolini n'a pas seulement étonné le parlement et le peuple italien par sa déclaration concernant le Vatican, mais on l'entendit dans le même discours-programme, lui, le chef belliqueux de ces redoutables fascistes, faire des avances aux socialistes.

« *Il ne faut pas exagérer, a-t-il dit, l'importance des récents conflits.* » Dès ces premiers mots, on sent qu'il se défend. Il répond à cette réprobation très générale dont nous écrivions, dans notre dernière chronique.

« *Sans doute, la guerre civile est la négation de l'Etat.* » Donc il accepte le reproche que les catholiques ont adressé dès le principe au fascisme et que nous avons repris ici même dans un des premiers numéros de la revue et plusieurs fois depuis.

« Il faut rendre à l'Etat force et autorité, conditions essentielles de la justice, de l'ordre intérieur et de la sécurité extérieure ».

Ces paroles n'ont pas empêché les députés fascistes et les députés socialistes, quelques minutes après, de se précipiter furieusement, de l'extrême droite et de l'extrême gauche, les uns contre les autres. Heureusement, tout le centre (parti populaire et la plupart des fractions du bloc national) eut la présence d'esprit de se jeter, avec un ensemble qui prouve combien chacun attendait le fatal incident, entre les combattants. En sorte que les insurgés et les contre-insurgés, comme en Pologne, se trouvèrent séparés par les Alliés pacificateurs et durent bientôt abandonner le terrain contesté.

Ces violences ne découragèrent pas Mussolini. Quelques jours après, appelé chez le Roi à l'occasion de la crise ministérielle, il répéta son langage pacifique : « Le fascisme victorieux peut désormais remettre l'épée au fourreau. Il serait indigne de nous acharner sur un ennemi vaincu. Nous allons, après une période de défense sociale, nous donner à la reconstruction. Nous contribuerons à renforcer l'autorité de l'Etat ».

Plus fort que cela, le chef des fascistes est allé parlementer avec les représentants du socialisme pour conclure la paix.

Conclure la paix ! L'expression n'est pas trop grande. Car c'est d'une vraie guerre que sort l'Italie. Voici en quels termes Giolitti a défendu le gouvernement de n'être pas intervenu plus énergiquement par la force armée contre le socialisme d'abord, puis contre le fascisme :

« Notre police a saisi chez les particuliers : 52.850 kg. de gélatine explosive ; 40.500 kg. d'un autre puissant explosif ; 31.550 fusils ; 5.000 revolvers ; 60.000 cartouches ; 7.500 capsules détonnantes ; 2.250 cartouches explosives ».

Et plus loin :

« D'après les informations transmises au Ministère de l'Intérieur par la police secrète, il y a dans le fascisme 187.000 inscrits. Ce n'était donc pas une question de police que le fascisme posait, mais une grave question politique. Le gouvernement ne crut pas devoir intervenir par la force, comme il n'avait pas cru devoir intervenir par la force lors de l'occupation des usines de Lombardie par les ouvriers ».

Peut-être, acculé à une telle situation, le gouvernement italien eut-il raison d'adopter une attitude plutôt passive et expectative. Mais il eut tort de se laisser acculer à cette impuissance.

Toutes ces leçons, espérons-le, seront retenues par les hommes d'Etat italiens.

Bien que les ruines soient énormes et que le nombre des victimes, s'il était proclamé en public, nous effraierait plus encore que le chiffre des armes et des munitions saisies, l'Italie doit remercier la Providence d'avoir traversé cette période volcanique sans avoir été bouleversée de fond en comble par la révolution générale.

LOUIS PICARD.

FRANCE

Les Béatrices

Henri Reverdy, dans *La Libre Parole* du 22 juin, publiait sous ce titre un cri d'alarme que nous recommandons à la méditation des femmes de Belgique.

Dante au début même de ses chants sur le Paradis a défini ainsi l'influence de Béatrice :

« La soif innée et perpétuelle du royaume divin nous emportait avec une vitesse presque égale à celle du ciel. Béatrice regardait en haut, et moi je la regardais, et peut-être en ce qu'il faut de temps pour qu'un trait soit posé, se détache et vole, je me vis arrivé où une chose merveilleuse attira mon regard : et alors celle à qui mon souci ne pouvait être caché, se tournant vers moi, aussi joyeuse que belle : « Elève, me dit-elle, ton esprit reconnaissant à Dieu... »

N'est-ce pas un trait, à la fois délicieux en amour et touchant en humilité, que de voir ce génie, d'ordinaire si personnel et si volontaire, regarder dans les yeux de sa bien-aimée le reflet des splendeurs de l'éternelle Vérité et se laisser attirer par elle plus près de Dieu, toujours plus près ?

« Béatrice regardait en haut, et moi je la regardais ». Ainsi le but suprême pour la femme, le but suprême pour la mère, quand elle possède sur ses enfants la plénitude de l'influence féminine, est de guider l'homme vers Dieu.

Mais sans parler ici de la conversion de l'homme qui est la première étape de l'aller vers Dieu et en qui la femme excelle généralement par la douceur de l'impulsion, quelle est pour la mère la voie la plus directe, la plus rapide. — Aussi rapide « que ce trait posé, qui se détache et vole » — pour conduire son fils vers Dieu ?

N'est-ce pas le sacerdoce ? Le sacerdoce catholique qui non seu-

lement donne la vérité aux âmes par l'enseignement, qui non seulement coopère à la diffusion de la grâce divine par l'administration des sacrements, mais qui fait venir Dieu, dans le cœur à cœur avec l'homme, par la présence réelle.

Or, avez-vous songé, femmes de France, nouvelles Béatrices qui aspirez à conduire vers Dieu de nouveaux Dantes, avez-vous songé que nous sommes menacés en ce moment par une véritable « famine sacerdotale » ? La France va manquer de prêtres — et c'est le grand effroi pour demain !

Le cri de Paul Claudel pourrait retentir partout :

Jette le filet au nom de Dieu, pêcheur, et donne-nous des prêtres !

Prends-les de toutes parts dans ton filet, tire-les de force au jour su-
périeur...

Car pour l'absolution et le sacrifice, bon gré mal gré, il nous faut des prêtres et des évêques.

Des prêtres qui nous donnent l'âme et le corps de Dieu à manger, et les leurs avec !

Appuyons notre affirmation anxieuse par quelques chiffres : « Amiens pour 550.000 âmes, 836 communes, 670 églises et 230 annexes, ne possède plus que 350 curés et 50 vicaires ; Verdun pour 240.000 âmes en 580 communes, n'a que 380 prêtres en activité ; Châlons, pour 250.000 âmes en 480 communes, a 300 prêtres ; Beauvais pour 400.000 âmes en 700 communes, aurait besoin d'au moins 650 prêtres et n'en compte que 445 dans le ministère, dont 415 en activité ; Pamiers a 80 paroisses sans titulaires ; Lyon manque de 200 vicaires ; Versailles, dont la population atteint le million, n'a que 394 curés, 80 vicaires et laisse 318 églises sans prêtre.

« Comment s'en étonner si l'on songe aux ravages produits par la bataille ? En dix ans, Beauvais n'oppose que 26 ordinations à 144 décès ; mais pendant la guerre, Coutances enregistre 175 décès contre 18 ordinations ; Châlons, 111 décès contre 5 ordinations ; Reims, 100 décès contre 6 ordinations ; Clermont, 99 décès contre 2 ordinations ; Verdun, 86 décès contre 6 ordinations ; Tulle, 56 décès, aucune ordination, et Lyon, perdant 57 prêtres et 91 séminaristes tués et plus de 200 décès, ne fait pas une ordination en cinq ans ! »

Il faut avoir le courage de se mettre en présence de ces chiffres. C'est au sens propre, non au figuré, que la religion a été dépeuplée, « religio depopulata ». Sans doute, pendant quelques années, le retard des études va nous donner l'apparence d'une inflation du sacerdoce par la multiplication des ordinations. Mais après, dans l'avenir ? Comment compenser, sinon par une recrudescence de vocations juvéniles, ce vide immense qu'a creusé la guerre dans le recrutement normal du sacerdoce ? « Avec quelle rapidité vont fondre des clergés qui, comme celui de Beauvais, comptent 116 sexagénaires, 45 septuagénaires sur 445 prêtres, ou qui, comme à Tulle, n'arrivent pas à aligner 50 prêtres âgés de moins de quarante ans ! »

Or, une nation sans prêtre, c'est un peuple retournant logiquement à la barbarie. « Le sacerdoce, a dit de Maistre, qui avait souvent de ces axiomes de voyant, le sacerdoce doit être l'objet principal de la pensée souveraine. Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations, je pourrais prédire de grands événements ! »

Certes, il est de multiples causes à cette pénurie du recrutement sacerdotal : il en est de sociales, il en est même d'économiques, car, par ce temps de vie chère et de hauts salaires, le prêtre vit littéralement dans la misère, il est le plus pauvre des nouveaux pauvres.

Mais il y a aussi des causes familiales. « *Le concours des familles*, écrit le R. P. Le Floch, supérieur du séminaire français de Rome, *entre dans l'économie des préparations providentielles et devient un adjuvant du plan divin. Il appartient à la mère chrétienne d'exercer un rôle prépondérant dans ce mystère des prévenances merveilleuses du Ciel. Son autorité s'insinue doucement dans le cœur de l'enfant et travaille de concert avec les influences secrètes de la grâce. Tout le long des siècles de foi, les femmes de piété et de haute vertu, qui ont été la gloire des foyers chrétiens, particulièrement en France, n'ont pas cru engendrer des vocations forcées, en invitant leurs fils à comprendre la beauté de l'appel au sacerdoce et à diriger le regard de leurs âmes vers cet idéal.* »

Cette mission de maternelles Béatrices a-t-elle toujours été remplie ? « *La grande erreur de notre temps*, disait le cardinal Pie, *est que la vocation ecclésiastique, au lieu d'être encourageante et préconisée, doit être de prime abord contredite et combattue si bien, qu'à force de les éprouver, on tue ordinairement les vocations qui ne sont pas de celles qu'une force transcendante d'en haut fait triompher de tous les obstacles.* »

Et cependant, dans cette grave question du recrutement sacerdotal, ce n'est pas seulement l'apostolat de l'Église qui est en jeu, mais l'intérêt et l'influence de la France. « *Le Français*, a encore remarqué Joseph de Maistre, *a besoin de religion plus que tout autre homme ; s'il*

en manque, il n'est pas seulement affaibli, il est mutilé. » Il faut à la France des prêtres pour sa rechristianisation, il lui en faut pour son expansion dans le monde.

Léon Bloy a un jour terminé un de ses livres par ce simple encartage : ON DEMANDE DES PRÊTRES. En cette brève formule se résume l'un des besoins les plus impérieux du peuple de France et de l'humanité entière.

O femmes, ô mères, plus heureuses que Béatrice qui au dernier chant du *Paradis* remet Dante à saint Bernard, vous pouvez guider les âmes de vos fils vers les degrés mêmes de l'autel. N'aurez-vous pas l'ambition d'être, suivant la parole même du Poète, « celles qui emparadisent les esprits ? »

YOUGO-SLAVIE

De notre collaborateur René Johannet ces lignes intéressantes que nous extrayons d'un article publié dans la Revue Française du 3 juillet :

Mais on pourrait gloser à l'infini sur les avantages de la paix et sur ses travers. Un point qui mérite considération, c'est le sort réservé au catholicisme par l'extraordinaire emboîtement de circonstances qui ont bouleversé depuis six ans la physionomie de l'univers. Un fait demeure hors de conteste, outre les succès diplomatiques de la Papauté, amenés par son habile conduite au cours du conflit, c'est l'effacement relatif de l'orthodoxie orientale, d'une part à raison de l'effondrement du Saint-Synode sous les coups des bolchevistes, d'autre part à raison de l'incorporation de minorités catholiques extrêmement fortes dans les États balkaniques, lesquels sont obligés de ce fait à restreindre leur antique esprit de persécution contre Rome.

Mais, je l'ai dit, cet effacement n'est encore que relatif, et il s'en faut que, dans la pratique, les lois votées ou les concordats conclus se traduisent par de réelles mesures d'apaisement.

La Serbie, par exemple, se conduit vis-vis du catholicisme d'une façon tellement odieuse qu'elle va obliger les écrivains catholiques du monde entier à entreprendre contre elle une campagne en règle. Les catholiques italiens, français, belges, qui ont versé leur sang de Calais à Durazzo, ne peuvent considérer qu'avec horreur les dégoûtantes pratiques des Serbes vis-à-vis du catholicisme.

Certaines d'entre elles sont, au surplus, d'un ridicule infini : par exemple, l'enseignement d'Etat deviendrait obligatoire pour tous, et les seuls prêtres orthodoxes y dispenseraient la vérité religieuse. On vient de partager les grandes propriétés, mais seules les terres du clergé catholique se sont vues morcelées. Enfin, on s'apprête à convertir les prêtres catholiques en fonctionnaires, dont l'avancement serait réglé suivant « les services qu'ils ont rendu à la nation », c'est-à-dire au ministère franc-maçon de Belgrade, le plus grotesque et le plus venimeux du monde.

La Croix proteste avec raison contre ces infamies. Mais il ne suffit pas de protester, il faut menacer et il ne suffira pas de menacer, il faudra combattre. Partout, de toutes manières, nous devons représenter l'État yougo-slave comme un monstre, indigne de l'Europe, nous devons inviter les catholiques à ne pas souscrire à ses emprunts, jusqu'à ce qu'un traitement équitable soit assuré à nos frères catholiques.

Nous devons changer, à cet égard, notre état d'esprit. De plus en plus dans le monde c'est la civilisation qui est menacée, la civilisation occidentale, autrement dite latine et chrétienne, et c'est elle que nous devons défendre. La guerre a eu pour cause les folies luthériennes du prussianisme et, en partie, elle s'est terminée par les insanités judéo-orthodoxes du bolchevisme, pour ne rien dire des orgies païennes dont trop d'impérialismes sont contaminés. Habitons-nous donc à considérer comme personnelles les persécutions dirigées au dehors contre notre foi religieuse. Il est honteux que le traité de Versailles contraigne les catholiques à faire respecter en Pologne, en Roumanie, en Hongrie, la liberté des peuples, alors qu'en Yougo-Slavie, ou en Irlande, on essaie méthodiquement d'anéantir des populations catholiques.

AUTRICHE

La situation

Nous extrayons les lignes suivantes d'une lettre écrite par une religieuse française qui réside à Vienne. La situation qu'elle nous révèle est navrante. On dit que les peuples vaincus sont plus heureux que nous. Qu'on en juge !

Vienne, le 6 février 1921.

La misère va plutôt s'aggravant en ce malheureux pays et l'on ne sait quelle en sera la fin. La cherté de la vie augmente encore ; où cela nous conduira-t-il ? Je vous en donne quelques exemples, afin que vous vous fassiez une idée du prix excessif de la moindre chose, voire des

denrées dont on ne peut absolument pas se passer. Un kil. de beurre coûte 250 couronnes ; un kil. de sucre, 220 couronnes ; un kil. de café, 350 couronnes ; un kil. de chocolat, 420 couronnes ; une aiguille pour machine à coudre, 15 couronnes ; une feuille de papier d'emballage, 6 à 7 couronnes ; un lacet à soulier, 15 couronnes, etc. Il en est ainsi de tout, mais de tout.

La ration de pain accordée à chacun revient à un peu plus de deux livres. Il est fait de farine de marrons sauvages et de bois, avec un mélange de pelures de pommes de terre réduites en poudre. Il est souvent cause de sérieuses indispositions.

A partir de l'âge d'un an, les enfants ne reçoivent plus une goutte de lait, pas même de lait condensé, à moins qu'on ne l'achète à des accapareurs, qui profitent de la détresse du peuple, pour s'enrichir à ses dépens.

Presque tout Vienne a été dépourvu d'œufs durant tout l'hiver, car il faut être grand richard pour s'en payer. Les Juifs achètent les œufs aux paysans à 2 couronnes pièce, et ils les revendent 21 couronnes. Ils accaparent ainsi tous les produits de la campagne où les cultivateurs entassent par kilogrammes dans leurs coffres les billets de banque de mille couronnes.

Quantité d'enfants ne pèsent qu'un kilo et demi en venant au monde, les pauvres mères n'ayant pu se nourrir suffisamment. Ces petits êtres sont donc voués à la mort dès la première heure de leur apparition.

Eux du moins ne connaîtront pas le monde, ni la perversité, qui augmente d'une manière effrayante. A la veille du Carême, notre vénéré Cardinal a adressé à tous les catholiques de l'Autriche un mandement des plus sévères, les suppliant de revenir à Dieu, s'ils ne veulent pas voir la ruine totale de leur malheureux pays. Vienne est devenu une ville orientale ; le luxe et les plaisirs y reparaissent plus scandaleux qu'avant la guerre, et d'autant plus désordonnés qu'ils côtoient dans la rue une misère dont on n'a jamais vu la pareille. On n'a jamais autant dansé que cette année. Le prétexte est qu'il faut s'amuser pour oublier les soucis de la vie. On donne des bals auxquels une loge revient à 20.000 couronnes et le droit d'entrée à 2000 couronnes, sans parler des toilettes qui engloutissent des fortunes. Et des millions de personnes n'ont pas de quoi se rassasier, ne mangent jamais à leur faim, ne peuvent se procurer un peu de bois ou de charbon, ni s'acheter le moindre vêtement, alors que leurs habits tombent en loques.

Les ouvriers sont les maîtres de la situation ; ils sont assez bien payés pour pouvoir se passer tous leurs caprices.

Telle est la situation de ce pauvre pays. On fait des efforts sérieux pour y remédier, mais l'apathie est si grande et l'amour des plaisirs est si dominant, que les efforts des bons ne sont qu'une goutte d'eau dans l'Océan. Le malheur de l'Autriche a été d'être trop sûre d'elle-même et de ne pas avoir prévu tout ce qui est arrivé. Elle jura sur tous les toits sa fidélité à la maison impériale, pour s'en débarrasser au premier mouvement révolutionnaire. Les élections du 17 octobre ont été passables, mais les socialistes brouillent les cartes, font surgir de continuelles difficultés et font croire quantité d'absurdités au peuple toujours trop crédule. Les soulèvements et les grèves se renouvellent donc sans cesse, causant de grandes pertes et haussant d'avantage le prix des vivres.

Pour nous, dans notre couvent, les santés sont loin de reprendre le dessus. Elles ne se referont que quand il sera possible de revenir à une nourriture plus fortifiante, de mettre un peu plus de graisse dans les apprêts, car les médecins nous disent combien une certaine quantité de matières grasses est nécessaire à l'homme, la graisse étant pour le corps ce que l'huile est pour les machines. Nous ne sommes pas les seules à souffrir de cette privation ; elle est le partage de tout le monde en Autriche. C'est vous dire que nous souffrons toujours de la maladie des os, moins violente peut-être qu'il y a quelque temps, mais plus sournoise, nous préparant des surprises de tout genre : pour les unes, des abcès, des furoncles ; pour d'autres, une telle faiblesse de nerfs, un tel épuisement, qu'elles ont besoin de toute leur énergie pour ne pas se laisser tomber.

Des huit sœurs que nous avons au noviciat, quatre peuvent déjà être considérées comme vouées à la tuberculose, tandis que nos postulantes ont bien de la peine à se faire aux exigences de la vie religieuse et à nos privations. Ces dernières sont cinq, toutes de bonne volonté. Que Dieu soutienne leurs forces physiques, car nous avons grand besoin d'un recrutement sérieux : beaucoup de nos sœurs, voire assez jeunes, ne peuvent plus faire grand-chose, tant l'affaiblissement général entrave le travail. Mais si Dieu le veut, l'activité du bon vieux temps reparaitra. En attendant, pouvons-nous vouloir autre chose que l'accomplissement de sa sainte volonté ? A Vienne, tout n'est que calamitates et miseriae, mais ce que le Seigneur fait est pour notre plus grand bien...

BANQUE D'ANVERS

SOCIÉTÉ ANONYME
FONDÉE EN 1822

48, place De Meir, Anvers

CAPITAL (entièrement versé) frs 35.000.000
RÉSERVES » 35.000.000

Toutes opérations de Banque et de Bourse

BANQUE ITALO-BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL (entièrement versé) frs 50.000.000
RÉSERVES » 22.000.000

SIÈGE SOCIAL : 48, place De Meir, Anvers

FRANCE :

Paris, 62, rue de la Chaussée d'Antin

GRANDE-BRETAGNE :

Londres, 50, Old Brood street. E. C.

SUCCURSALES ET AGENCES :

ARGENTINE : Buenos-Ayres.

BRÉSIL : Sao-Paulo, Rio de Janeiro, Santos, Campinas.

CHILI : Valparaiso, Santiago

URUGUAY : Montevideo.

Correspondants dans toutes les places principales

de L'Amérique du Sud

La Banque Italo-Belge se charge de toutes opérations de Banque où elle est établie.

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

Spécialité de Meubles laqués

MOBILIERS COURANTS

POUR

Pensionnats — Instituts — Couvents

≡ **F. HENRI ROTH** ≡

Usine mécanique : rue Jolly, 15, BRUXELLES

Meubles de luxe, Bureaux, Fumoirs, Chambres à coucher, Salons, etc., sur modèle ou sur projet

FOURNITURES GARANTIES DE 1^{er} CHOIX

Entreprises générales d'ameublement pour Hôtels, Restaurants, Magasins, etc. — BOISELLERIE.

Devis gratuits sur demande

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité.

Téléphone — Anvers 6044

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE, ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE. — ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICULTURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNEMENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

Maison historique de Victor Hugo

Grand'Place, 26, BRUXELLES

F. BAL-JANSSENS

Poteries flamandes — Dinanderies

Cuivres anciens

Souvenirs de Bruxelles

Cartes postales

LISEZ ET PROPAGEZ

L'EFFORT

organe de l'A. C. J. B.

126, RUE DE TIRLEMONT

LOUVAIN



THE BON AMI Co -- New-York

“ BON AMI ”

NETTOIE

Peinture
Boiseries
Fenêtres
Marbres
Baignoires
Toiles cirées

POLIT

Miroir
Laiton
Nickel
Cuivre
Zinc
Aluminium

FAIT RELUIRE

Fer-Blanc
Couteaux
Fourchettes
Acier
Émail
Faïence

ÉCURE

Poterie
Bouillottes
Éviers
Vaisselle
Réfrigérateurs
Fer

N'égratigne ni les glaces ni le poli des meubles

::: En vente dans les principales Épiceries et Drogueries :::

AGENT GÉNÉRAL DÉPOSITAIRE :

E. B. HOTCHKISS, 39, rue St-Jean, Bruxelles